



**Administration contractante : Ministre de l'Economie, de la  
Planification et de l'Aménagement du Territoire,  
Ordonnateur National du FED de la République du  
Cameroun**

**PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES  
INFRASTRUCTURES REGIONALES ET NATIONALES EN AFRIQUE  
CENTRALE :  
PROSPECTIVE ET PLANIFICATION DES TIC EN AFRIQUE CENTRALE**

**Formulaire de demande de subvention**

11<sup>e</sup> Fonds européen de développement<sup>1</sup>

Référence : **FED/2020/420-274**

---

<sup>1</sup> Toute référence à un financement de l'Union européenne inclut également le FED, le cas échéant.

Intitulé de l'action	Prospective et planification des TIC en Afrique Centrale
Lieu(x) de l'action	Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, République Démocratique du Congo, Tchad
Nom du demandeur principal	Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)
Nationalité du demandeur principal <sup>2</sup>	Cameroun

Dossier n°

(pour usage interne uniquement)

Numéro d'identification EuropeAid <sup>3</sup>	
Numéro de fiche d'entité légale/du contrat en cours (si disponible) <sup>4</sup>	
Statut juridique <sup>5</sup>	Etablissement Public Administratif
Codemandeur <sup>6</sup>	<p><b>Nom</b> : Ecole Nationale supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;</p> <p><b>Numéro d'identification EuropeAid</b> :</p> <p><b>Nationalité et date de création</b> : Cameroun, 26 octobre 2016</p> <p><b>Forme juridique</b> : Etablissement Public Administratif</p> <p><b>Relation avec le demandeur principal</b> :</p>
Entités affiliées <sup>7</sup>	

Coordonnées du demandeur principal pour la présente action	
<b>Adresse postale</b>	BP : 8390 Yaoundé
<b>Numéro de téléphone</b> : (téléphone fixe et mobile) indicatif du pays + indicatif de la ville + numéro	(+237) 222 224 547 / (+237) 694 322 208
<b>Numéro de fax</b> : indicatif du pays + indicatif de la	

<sup>2</sup> Les statuts d'une organisation doivent montrer qu'elle a été créée conformément à la législation nationale du pays concerné et que son siège social est situé dans un pays éligible. Les organisations établies dans un autre pays ne peuvent pas être considérées comme des organisations locales éligibles. Voir les notes de bas de page des lignes directrices de l'appel.

<sup>3</sup> À indiquer si l'organisation est enregistrée dans PADOR (service d'enregistrement en ligne des demandeurs potentiels). Pour plus de renseignements et pour vous enregistrer, veuillez consulter le site internet [https://ec.europa.eu/europeaid/funding/about-calls-proposals/pador-helpdesk\\_en](https://ec.europa.eu/europeaid/funding/about-calls-proposals/pador-helpdesk_en)

<sup>4</sup> Si un demandeur principal a déjà signé un contrat avec la Commission européenne et/ou si le numéro de fiche d'entité légale lui a été communiqué. Dans le cas contraire, inscrivez la mention « sans objet ».

<sup>5</sup> Par exemple, organisme à but non lucratif, organisme gouvernemental, organisation internationale.

<sup>6</sup> Utilisez une ligne pour chaque codemandeur.

<sup>7</sup> Utilisez une ligne pour chaque entité affiliée.

ville + numéro	
<b>Personne à contacter pour cette action</b>	Prof. Remy Magloire ETOUA
<b>Adresse électronique de la personne de contact</b>	dieudonne.etoua@polytechnique.cm / <a href="mailto:retoua@yahoo.fr">retoua@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:tewajules@gmail.com">tewajules@gmail.com</a>
<b>Adresse</b>	Route MELEN, Rue 3383
<b>Site internet du demandeur principal</b>	www.polytechnique.cm

**Tout changement relatif aux adresses, numéros de téléphone, numéros de fax et adresses électroniques doit être notifié par écrit à l'administration contractante. L'administration contractante ne peut pas être tenue pour responsable au cas où elle ne pourrait entrer en contact avec le demandeur.**

## AVIS

Le traitement des données à caractère personnel relatives à la présente procédure d'attribution de subvention par l'administration contractante a lieu dans le respect de la législation nationale de l'État de l'administration contractante et des dispositions de la convention de financement correspondante.

L'appel à propositions et le contrat de subvention se rapportent à une action extérieure financée par l'UE, représentée par la Commission européenne. Si le suivi de votre réponse à l'appel à propositions implique le transfert de données à caractère personnel (telles que les noms, coordonnées et CVs) à la Commission européenne, elles seront traitées uniquement aux fins du suivi de la procédure d'attribution et de l'exécution du contrat de subvention par la Commission, pour que cette dernière puisse se conformer à ses obligations au titre du cadre législatif applicable et de la convention de financement conclue entre l'UE et le pays partenaire, sans préjudice d'une éventuelle transmission aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection en application du droit de l'Union. Pour la partie des données transférée par l'administration contractante à la Commission européenne, le responsable du traitement des données à caractère personnel effectué au sein de la Commission est le chef de l'unité affaires juridiques de la DG Coopération internationale et développement.

Des renseignements détaillés concernant le traitement de vos données à caractère personnel par la Commission figurent dans la déclaration de confidentialité à l'adresse :

<http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?chapterTitleCode=A>

Lorsque vous traitez des données à caractère personnel dans le cadre de la participation à un appel à propositions (par exemple, les CVs des experts principaux et techniques) et/ou de la mise en œuvre d'un contrat (par exemple, le remplacement d'experts) vous devez informer les personnes concernées de la transmission éventuelle de leurs données aux institutions et organes de l'UE et vous devez leur communiquer la déclaration de confidentialité susmentionnée.

# Table des matières

<b>PARTIE A. NOTE SUCCINCTE DE PRÉSENTATION.....</b>	<b>6</b>
<b>1 INSTRUCTIONS POUR LA RÉDACTION DE LA NOTE SUCCINCTE DE PRÉSENTATION .....</b>	<b>6</b>
1.1. Résumé de l'action.....	6
1.2. Description de l'action (maximum 2 pages) .....	7
1.3. Pertinence de l'action.....	8
<b>PARTIE B. FORMULAIRE DE DEMANDE COMPLETE.....</b>	<b>12</b>
<b>1 Informations gÉnÉrales.....</b>	<b>12</b>
<b>2 L'action.....</b>	<b>13</b>
2.1. Description de l'action.....	13
2.2. ExpÉrience du demandeur principal.....	35
<b>3 Le demandeur PRINCIPAL.....</b>	<b>39</b>
3.1. IdentitÉ .....	39
<b>4 Le(s) codemandeur(s).....</b>	<b>40</b>
<b>5 DÉclaration du demandeur PRINCIPAL (DEMANDE COMPLÈTE).....</b>	<b>43</b>

# PARTIE A. NOTE SUCCINCTE DE PRÉSENTATION

## 1 INSTRUCTIONS POUR LA RÉDACTION DE LA NOTE SUCCINCTE DE PRÉSENTATION

### 1.1. Résumé de l'action

Intitulé de l'action	Prospective et planification des TIC en Afrique Centrale
Lieu(x) de l'action	Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, République Démocratique du Congo, Tchad
Durée totale de l'action (mois)	45 mois
Contribution demandée à l'UE (montant)	2.000.000,00 EUR (soit 1.311.914.000 XAF)
Contribution demandée à l'UE en pourcentage du montant total des coûts éligibles de l'action (indicatif) <sup>8</sup>	89,57%
Budget total indicatif	2.232.854,71 EUR (soit 1.464.656.677,00 XAF)
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"><li>· Améliorer la planification et la mise en œuvre des infrastructures d'intégration numérique des pays de l'Afrique Centrale</li><li>· Améliorer la prise de décision des autorités sur la base des informations TIC actualisées</li></ul>
Groupe(s) cible(s) <sup>9</sup>	Populations, entreprises, opérateurs des TIC, régulateurs des TIC, gouvernements, société civile et ONG, institutions sous régionales, institutions internationales
Bénéficiaires finaux <sup>10</sup>	Usagers en zones urbaines et rurales, entreprises, opérateurs des TIC
Produits escomptés	Cartographie des besoins en TIC, plans stratégiques des infrastructures régionales et nationales, personnes formées en gouvernance et planification des TIC, observatoire régional des TIC
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"><li>· Création d'un réseau interuniversitaire dans les pays de l'Afrique centrale</li><li>· Collecte et analyse des données sur les besoins en TIC dans les pays de l'Afrique centrale</li><li>· Elaboration de la cartographie des besoins en TIC dans les pays de l'AC à l'horizon 2030</li><li>· Collecte et analyse des données sur les solutions technologiques en TIC dans les pays de l'Afrique</li></ul>

<sup>8</sup> Le cas échéant, indiquez également la contribution demandée en pourcentage du total des coûts acceptés.

<sup>9</sup> Les « groupes cibles » sont les groupes/entités qui bénéficieront directement de l'action au niveau de l'objectif de l'action.

<sup>10</sup> Les « bénéficiaires finaux » sont ceux qui bénéficieront de l'action à long terme au niveau de la société ou du secteur au sens large.

	<p>centrale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Elaboration des plans stratégiques des infrastructures régionales et nationales en TIC en Afrique centrale à l'horizon 2030</li> <li>· Elaboration des curricula de formation en gouvernance et planification des TIC et formation des personnes dans les universités membres du réseau interuniversitaire</li> <li>· Elaboration des modules de formation à distance en gouvernance et planification des TIC et mise en ligne sur une plateforme MOOC</li> <li>· Mise en place et animation d'un observatoire régional des TIC en Afrique centrale</li> </ul>
--	---

## 1.2. Description de l'action

Le neuvième Objectif de développement durable des Nations Unies (ODD 9) qui vise à améliorer l'industrie, l'innovation et l'infrastructure représente l'un des objectifs les plus intéressants, dans la mesure où il s'agit d'un objectif véritablement fondamental qui sert de base à presque tous les autres objectifs.

Quelques 3,9 milliards de personnes ne sont toujours pas connectées à l'Internet, majoritairement dans les pays émergents. Les rapports de l'UIT à eux seuls précisent que si 84% des foyers sont connectés en Europe, ils sont à peine 15,4% à l'être en Afrique. Près d'un quart de la population mondiale non connectée se trouve ainsi en Afrique. Pourtant, l'amélioration de l'accès à l'Internet modifie considérablement le paysage économique en Afrique. Un seul investissement est nécessaire, à savoir l'investissement dans l'infrastructure numérique.

Toutefois, si le nombre de lignes téléphoniques cellulaires est élevé et que l'accès à Internet dans certains centres urbains s'améliore, la part du volume d'affaire généré par le secteur des télécommunications et les services numériques reste modeste en proportion des autres secteurs d'activité. Les usages semblent se cantonner aux services de communication, de divertissement et de transaction monétaires mobile. Les usages à des fins professionnelles (gestion de l'information comptable, commerciale, logistique ou productive, services bureautiques...) ne sont pas généralisés, compte tenu de la prépondérance de l'économie informelle. La mise en place de services en ligne en substitution des démarches administratives reste également balbutiante.

Des enjeux subsistent donc afin d'envisager que le développement du secteur numérique devienne un levier du développement social et économique des pays de la région et que les bases d'une économie du savoir et de la connaissance puissent être établies.

Parlant des problèmes de connectivité de l'Afrique, la pandémie du Covid19, qui a vu près de la moitié de la population mondiale confinée au moment de son épice, a mis en exergue les besoins de l'Afrique en infrastructures et outils numériques d'accès aux enseignements en ligne. En effet des centaines de millions d'écoliers, d'élèves et d'étudiants se sont retrouvés dans l'impossibilité d'avoir accès aux enseignements, du fait du déficit en connexions haut débit et de terminaux (ordinateurs, tablettes et smartphones). On a vu ici et là en Afrique au Sud du Sahara des tentatives de continuité pédagogique axées sur des mass-médias radiophoniques ou télévisuels. Ces tentatives bien que salutaires ne sont pas à la hauteur des enjeux, quand on prend en compte le difficile accès des populations, notamment rurales, à ces médias, soit pour des raisons d'alimentation en énergie, de coût du poste de télévision ou même de couverture du signal télévisuel.

A travers son Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), lancé officiellement à Kampala, Ouganda, en juillet 2010, la Commission de l'Union africaine vise, dans le domaine des TIC, à mettre l'Afrique en mesure d'édifier une société de l'information et une économie numérique intégrée dans laquelle chaque administration, entreprise ou citoyen disposera d'un accès fiable et à bon marché aux réseaux de TIC. Le PIDA, dans sa deuxième phase, vise à l'horizon 2030 à désenclaver les régions rurales et reculées grâce à des services d'infrastructure intégrés.

A l'échelle de la Communauté économique des états de l'Afrique centrale (CEEAC) et dans le cadre du Programme d'appui à la gouvernance des infrastructures régionales et nationales (PAGIRN) de l'Union Européenne, un volet renforcement de la prospective et de la planification des TIC a été retenu afin d'assurer l'atteinte des objectifs visés à savoir l'amélioration de la compétitivité des économies en Afrique Centrale et le développement social en renforçant les conditions de mise en œuvre des infrastructures des TIC.

Les actions à mener dans le cadre du projet visent à préparer l'adaptation de la capacité des réseaux fixes et mobiles aux besoins futurs de la région. Les pays de l'Afrique centrale sont parmi les moins avancés en matière des TIC. Par ailleurs, il n'y a pas de cadre prospectif ni de planification à long terme. Il y a un besoin d'analyse des utilisations actuelles et des scénarios possibles pour l'avenir des TIC en tenant compte des besoins essentiels et des inégalités d'accès et/ou de genre. Les solutions techniques et organisationnelles doivent être identifiées dans la société numérique, compte tenu du contexte régional. Des plans cadres avec des objectifs à court, moyen et long termes pour la région et ses membres doivent être disponibles.

Dans le souci de pérennisation de ces actions, il est important pour la région Afrique centrale de se doter des chaires en matière de gouvernance des TIC au sein du pôle technologique de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY), entité qui a été choisie pour la mise en œuvre du projet. Cette composante viendrait en appui au projet de création des Pôles d'Excellence Technologiques Universitaire en Afrique Centrale (PETU) qui prévoit un pôle TIC à l'ENSPY. Il s'agira de créer un réseau interuniversitaire en régulation et prospective des TIC comprenant la formation des formateurs et/ou professeurs, ainsi que la promotion des chaires en gouvernance des TIC. Après une identification rigoureuse et précise des personnes à former, des sessions de formations seront organisées pour une cible de 100 personnes issues des pays de la CEEAC. Afin de pérenniser ces formations, des modules de formation sur le même thème seront élaborés pour une formation en ligne. Ces modules seront intégrés dans la plateforme MOOC (Massive Open Online Course) de l'ENSPY et accessibles par toute personne intéressée.

De même, pour une information des communautés du secteur des TIC, de la presse et du public de la région, un observatoire régional des TIC sera mis en place et doté d'une plateforme virtuelle qui sera alimentée avec des données et plans validés par la CEMAC/CEEAC et autres institutions.

Le projet sera mis en œuvre sur une durée de 45 mois. La première année sera consacrée à la mise en place du réseau interuniversitaire dans les pays de l'Afrique centrale concernés, l'identification des points focaux dans ces pays, la réalisation des activités pour l'élaboration de la cartographie des besoins en TIC dans les zones urbaines et rurales, la réalisation du diagnostic de l'offre technologique au niveau sous régional et dans chacun des pays, la mise en place de l'observatoire régional des TIC. Au cours de la deuxième année, les documents cadres de référence (plans stratégiques des infrastructures régionales et nationales) seront élaborés, les curricula des formations seront élaborés et validés, les participants seront sélectionnés et quelques sessions de formation organisées. Au cours de la troisième année, les plans stratégiques seront validés, d'autres sessions de formations en présentiel dans les différentes universités partenaires auront lieu ainsi que l'élaboration des modules de formation en ligne. Au cours de la quatrième année, on finalisera les formations en présentiel, les modules de formation à distance seront mis en ligne dans la plateforme MOOC de l'ENSPY, l'observatoire régional des TIC sera alimenté par les informations TIC actualisées et validées. Il y a lieu de noter que des actions de communication et de visibilité du projet ainsi que de l'Union Européenne seront mises en œuvre sur la base des plans annuels qui seront élaborés et validés chaque année.

### **1.3. Pertinence de l'action**

#### **1.3.1. Pertinence par rapport aux objectifs/secteurs/thèmes/priorités spécifiques de l'appel à propositions**

Les Chefs d'Etat et de gouvernement et hauts représentants, réunis au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York du 25 au 27 septembre 2015, ont arrêté de nouveaux objectifs mondiaux de développement durable dont l'objectif 9 « Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation » et notamment la cible 9c « Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020 ». Le Programme des Nations unies de développement durable à l'horizon 2030 met exergue l'importance des dimensions

régionale et sous régionale, de l'intégration économique régionale et l'interconnectivité pour le développement durable.

Au niveau du continent, la Vision 2063 de l'Union Africaine fixe une cible ambitieuse pour la croissance du commerce intra-africain qui devrait passer d'un niveau de 10% en 2012 à environ 50% à l'horizon 2045, à la faveur de l'approfondissement de l'intégration. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine ont adopté l'Agenda 2063 en tant que vision et feuille de route collectives pour les cinquante prochaines années et s'engagent donc à accélérer les actions en vue de : ...g) Connecter l'Afrique par le biais d'une infrastructure de classe internationale, notamment une interconnectivité entre les États insulaires et le continent, et déployer des efforts concertés pour financer et mettre en œuvre les principaux projets d'infrastructure, dans : ...Les TIC : un continent sur un pied d'égalité avec le reste du monde en tant que société de l'information, une économie en ligne intégrée où tous les gouvernements, les entreprises et les citoyens ont accès à des services de TIC fiables et abordables ... »<sup>11</sup>.

La 12<sup>ème</sup> Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement a adopté la Déclaration Assembly/AU/Decl.1 (XII) par laquelle elle a chargé la Commission de l'Union africaine de formuler le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), qui a été lancé officiellement à Kampala, Ouganda, en juillet 2010. La Vision des TIC de PIDA est « mettre l'Afrique en mesure d'édifier une société de l'information et une économie numérique intégrée dans laquelle chaque administration, entreprise ou citoyen disposera d'un accès fiable et à bon marché aux réseaux de TIC :

- en portant la contribution des TIC au PIB de 5% actuellement à 10% en 2025 ;
- en répondant au plus bas coût à la demande de haut débit africaine, tout en élargissant l'accès au raccordement et en renforçant la sécurité ;
- en encourageant le commerce en ligne intra-africain ;
- en intensifiant l'intégration physique aux niveaux régional et continental ».

Le PIDA, dans sa deuxième phase, vise à l'horizon 2030 à désenclaver les régions rurales et reculées grâce à des services d'infrastructure intégrés. Cette vision consiste à mettre au point une approche stratégique de haut niveau visant à mettre en œuvre de manière efficiente des infrastructures et services intégrés et durables dans les régions rurales et reculées du continent, autrement dit, une stratégie d'accès universel aux infrastructures économiques.

### **1.3.2. Pertinence par rapport aux besoins et contraintes spécifiques du/des pays, région(s) cible(s) et/ou des secteurs concernés (y compris les synergies avec d'autres initiatives en matière de développement et l'absence de double emploi)**

Au niveau régional, la CEMAC et la CEEAC disposent de visions et programmes visant à assurer l'intégration régionale et l'amélioration des conditions de vie des populations à travers les TIC. Malheureusement, les pays de la région Afrique centrale sont parmi les moins avancés en matière de TIC. L'accès des populations aux services de communication reste limité, en dépit de quelques avancées récentes dans les domaines de la téléphonie mobile ou de l'Internet à large bande.

Le programme économique régional (PER – 2025) de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) est le cadre stratégique de réalisation de la vision prospective d'émergence économique commune aux six Etats membres. Le troisième axe stratégique du PER Phase 1 « Intégration physique et aménagement du territoire » vise à engager le rattrapage accéléré en matière d'infrastructures physiques, à travers huit programmes dont « le programme CEMAC numérique (programme 17) » qui permettra à la CEMAC de réduire son fossé numérique.

La CEEAC dispose également de programmes visant à harmoniser les réglementations nationales et à développer l'infrastructure à large bande par fibre optique. On peut citer le Plan d'Action Consensuel de Déploiement des Infrastructures de Communications Electroniques de l'Afrique Centrale (PACDICE-AC) qui vise à doter la CEEAC d'un schéma directeur d'interconnexion transfrontalière. Il regroupe l'ensemble des projets d'infrastructures de communications électroniques de l'Afrique centrale, et constitue un instrument de mobilisation de ressources auprès des partenaires.

---

<sup>11</sup> Agenda 2063 de l'Union Africaine

Malgré les textes législatifs et les différents traités et instances qui sont créés pour encadrer l'intégration régionale, l'Afrique centrale peine à prospérer. Leur mise en œuvre insuffisante par les pays membres, mais aussi les chocs exogènes, les conflits internes, la dépendance aux ressources naturelles, la faible diversification des économies et les chocs sécuritaires demeurent des obstacles.

À l'échelle de la région centre de la BAD (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Tchad) environ un habitant sur 100 est abonné au téléphone fixe, contre 49 habitants sur 100 pour la téléphonie mobile. Aussi, 46 % de la population a accès au réseau mobile 3G avec 29 % d'abonnés au réseau mobile à large bande.

### **1.3.3. Décrivez et définissez les groupes cibles et les bénéficiaires finaux, leurs besoins et leurs contraintes, et expliquez comment l'action répondra à ces besoins**

La réalisation du projet aura un impact certain sur les groupes cibles que sont :

- les usagers des infrastructures et services TIC (populations urbaines et rurales, les entreprises, les administrations)
- les opérateurs publics et privés
- les gouvernements et régulateurs de l'Afrique centrale ;
- la société civile et les ONG ;
- les institutions régionales (CEMAC, CEEAC) ;
- les institutions continentales et internationales (UA, BAD, CEA, UAT, UIT).

Pour les usagers (populations, entreprises, administrations) et les opérateurs, la disponibilité d'une cartographie de leurs besoins permettra de réaliser l'extension des réseaux et services dans les zones non desservies actuellement et une meilleure intégration numérique de la région Afrique centrale. Il est escompté ainsi une augmentation du pourcentage des populations utilisant Internet et une baisse du prix de l'Internet large bande mobile afin d'atteindre 2% du revenu brut mensuel en Afrique centrale à l'horizon 2025.

Pour les gouvernements, l'existence des documents cadres de référence (les plans stratégiques des infrastructures régionales et nationales) permettront une meilleure palification des investissements aussi bien pour les infrastructures nationales que celles d'interconnexion des pays de l'Afrique centrale.

Grâce aux formations prévues, les pays concernés disposeront des personnes capables d'assurer la gouvernance, la planification et le suivi de mise en œuvre des plans et projets des infrastructures large bande en Afrique centrale. Cent (100) personnes dont au moins 40% de femmes seront formées en présentiel dans les universités du réseau dans les pays concernés. En outre, la disponibilité des modules de formation en ligne à travers la plateforme MOOC de l'ENSPY permettra d'assurer l'accès aux connaissances en planification et gouvernance des TIC à un plus grand nombre de personnes intéressées par ces thématiques.

De même, les autres bénéficiaires tels que les administrations, les régulateurs, les institutions régionales et internationales trouveront à travers l'opérationnalisation de l'observatoire régional des TIC des informations actualisées et validées des TIC des pays de la région Afrique centrale. L'observatoire régional des TIC est un outil qui sera mis en place pendant le projet au sein l'ENSPY et pourra être délocalisé dans une institution régionale en vue d'assurer la continuité dans la collecte des informations et l'alimentation de la plateforme virtuelle développée à cet effet.

### **1.3.4. Éléments spécifiques apportant une valeur ajoutée**

Pour l'ensemble de la CEEAC, 1 habitant sur 100 a accès au téléphone fixe et 73 habitants sur 100 au téléphone mobile. Par ailleurs, 26 % de la population a accès au réseau mobile actif à large bande, avec une couverture régionale de 47 % pour la 3G. Les prix d'accès sont élevés et représentent 11,2 % du revenu

national brut de la région, contre 9,3 % pour l'Afrique subsaharienne et 3,7 % pour le reste du monde. Seulement 10 % des ménages de la CEEAC ont accès à un ordinateur ainsi qu'à l'Internet<sup>12</sup>.

C'est dans ce contexte que l'Union Européenne, à travers l'action « Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale (PAGIRN) » propose un appui à la gouvernance des infrastructures régionales et nationales pour le renforcement des capacités de gestion, de planification, de recherche et de plaidoyer des opérateurs soutenus, ainsi que la mise en œuvre d'activités structurantes, spécifiques aux secteurs des transports, de l'énergie, des technologies de l'information et de la communication.

Dans le domaine des TIC, des cadres réglementaires régionaux et nationaux élargis sont nécessaires pour stimuler le développement et les investissements. La mise en place d'une formule de service universel est par exemple un enjeu important pour permettre l'accès aux TIC au plus grand nombre de citoyens possible. Le fonctionnement des organes de régulation devrait être optimisé, en tenant compte notamment des nouveaux enjeux de la société numérique et de la cyber-sécurité.

La gouvernance des TIC touche la population directement (par les prix, les services, etc.), par conséquent il est souhaitable de fournir aux gestionnaires politiques ou administratifs et au grand public plus d'information sur le sujet. Il n'y a pas de cadre prospectif ni de planification à long terme. Il y a un besoin d'analyse des utilisations actuelles et des scénarios possibles pour l'avenir des TIC en tenant compte des besoins essentiels et des inégalités d'accès et/ou de genre. Les solutions techniques et organisationnelles doivent être identifiées dans la société numérique, compte tenu du contexte régional. Des plans cadres avec des objectifs à court, moyen et long termes pour la région et ses membres devraient donc être disponibles.

---

<sup>12</sup> Banque Africaine de Développement : Document de stratégie d'intégration régionale 2019-2025-Version révisée juin 2019

# PARTIE B. FORMULAIRE DE DEMANDE COMPLETE<sup>13</sup>

## 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

<b>Référence de l'appel à propositions</b>	<Indiquez la référence EuropeAid de l'appel à propositions>
<b>Intitulé de l'appel à propositions</b>	<Indiquez l'intitulé de l'appel à propositions>
<b>Nom du demandeur principal</b>	Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé
<b>Numéro de la proposition<sup>14</sup></b>	[<Numéro>] [sans objet (procédures ouvertes)]
<b>Intitulé de l'action</b>	Prospective et planification des TIC en Afrique Centrale
<b>Lieu(x) de l'action</b>	Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, République Démocratique du Congo, Tchad
<b>Durée de l'action</b>	45 mois

<sup>13</sup> La demande complète se compose du formulaire de demande complète, du budget (annexe B) et du cadre logique (annexe C).

<sup>14</sup> Pour les procédures restreintes seulement : lorsque l'administration contractante a évalué la note succincte de présentation, elle communique les résultats au demandeur principal et attribue un numéro à la proposition.

## 2 L'ACTION<sup>15</sup>

### 2.1. Description de l'action

#### 2.1.1. Description

L'Afrique centrale peine à développer les infrastructures régionales d'intégration numérique entre les différents pays. La mise en place au plan régional et dans les états nationaux d'une vision prospective des TIC en AC et d'une planification indicative des infrastructures sera favorable au développement des TIC et partant au développement économique et social. Il est donc nécessaire de préparer la mise en place des technologies large bande et la couverture des zones isolées, tout en tenant compte du genre et des populations défavorisées.

Eu égard aux difficultés rencontrées par les institutions régionales et la technicité en la matière, il est proposé de faire appel à un organisme national jouant le rôle de point focal, et appuyé par des compétences de niveau universitaire dans la région et collaborant avec des organismes régionaux qui pourraient offrir le système d'information géographique adéquat et le contexte politique (CEMAC et CEEAC). Le choix s'est porté sur l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY) qui dispose d'un pôle technologique sur les Technologies de l'Information et de la Communication pour assurer la coordination de l'Unité de Gestion du Projet (UGP). L'ENSPY sera appuyé par l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, Télécommunications et TIC (SUP'PTIC) de Yaoundé pour la mise en œuvre de l'action.

Eu égard aux contraintes budgétaires, l'action sera menée dans les pays de la zone Afrique Centrale que sont le Cameroun, le Gabon, le Congo, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo et le Tchad. Eventuellement la Guinée Equatoriale pourra être pris en compte si ce pays est éligible aux actions financées par l'UE.

Les bénéficiaires finaux de ce projet sont :

- les populations urbaines et rurales, en particulier les femmes et les jeunes
- les entreprises
- les opérateurs
- les gouvernements de l'Afrique centrale
- les régulateurs du secteur des TIC
- la société civile et les ONG
- les institutions régionales (CEMAC, CEEAC)
- les institutions continentales et internationales (UA, BAD, CEA, UAT, UIT)

#### Objectif global

L'objectif global du projet est l'amélioration de la compétitivité des économies en Afrique Centrale et le développement social en renforçant les conditions de mise en œuvre des infrastructures des TIC.

#### Objectifs spécifiques

Dans le cadre du projet, les objectifs spécifiques retenus sont :

- L'amélioration de la planification et de la mise en œuvre des infrastructures d'intégration numériques des pays de l'Afrique centrale ;
- L'amélioration de la prise de décision des autorités sur la base des informations TIC actualisées.

---

<sup>15</sup> Le comité d'évaluation se référera aux informations fournies dans la note succincte de présentation pour ce qui concerne les objectifs et la pertinence de l'action.

## Résultats attendus

**Résultat 1 :** Des rapports validés de prospective sur les besoins TIC en Afrique Centrale sont disponibles.

Indicateur 1.1 : Cartographie validée des besoins en TIC dans les pays de l'Afrique centrale

**Résultat 2 :** Des plans stratégiques approuvés des infrastructures régionales et nationales sont disponibles.

Indicateur 2.1 : Statut du plan stratégique approuvé des infrastructures régionales des TIC en AC

Indicateur 2.2 : Statut des plans opérationnels d'application du plan stratégique régional dans les pays de l'AC.

**Résultat 3 :** Un développement du capital humain en planification et gouvernance des TIC en Afrique centrale est effectif.

Indicateur 3.1 : Contrat de partenariat pour un réseau interuniversitaire en Afrique centrale

Indicateur 3.2 : Nombre de personnes formées en gouvernance et planification des TIC.

Indicateur 3.2 : Statut de l'observatoire régional des TIC en Afrique centrale

## DETAIL DES ACTIVITES

Afin d'obtenir les résultats indiqués au chapitre précédent, les activités ci-après devront toutes être réalisées avec succès durant le projet, et les hypothèses vérifiées, sans quoi les objectifs spécifiques ne pourront être atteints.

Toutes les activités relatives à un résultat contribuent à obtenir ce résultat. Autrement dit, un résultat ne peut être obtenu que si toutes les activités y relatives sont réalisées.

### 1. ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES BESOINS

Selon les nouvelles données publiées aujourd'hui par l'UIT, dans la plupart des pays à travers le monde, les femmes sont toujours moins nombreuses que les hommes à profiter des possibilités de transformation offertes par les technologies numériques. Dans *Measuring digital development: Facts and figures 2019* (Mesurer le développement numérique: faits et chiffres 2019), la première publication de la nouvelle série de l'UIT intitulée *Measuring digital development* (Mesurer le développement numérique), il est estimé que plus de la moitié des femmes dans le monde (52%) n'utilisent toujours pas l'Internet, contre 42% de l'ensemble des hommes. Ces taux sont respectivement de 78% et 67% pour l'Afrique.

Dans ce même rapport où l'IUT classe les pays du monde (184), à partir d'un panier de référence de services mobiles (70 min voix et 20 SMS), dont un extrait dans le tableau ci-dessous pour les pays de la CEEAC (hors Congo et Guinée Equatoriale qui n'y figurent pas par manque de données enregistrées à l'IUT), les pays de l'AC figurent à la fin du classement ; ce qui indique que les prix dans ces pays sont élevés comparés au niveau de revenu des ménages.

#### Mobile-Voice Basket, 2019

Rang	Pays	As % of GNI p.c.	USD	PPP\$	Tax rate included (%)	GNI p.c., USD, 2018
130	Angola	3.5	9.75	12.54	10.0	3,370
134	Gabon	3.7	21.00	30.69	18.0	6,800
140	Rwanda	4.5	2.90	7.97	28.0	780
147	Sao Tome and Principe	6.0	9.51	13.35	5.0	1,890
162	Cameroun	8.7	10.41	24.91	0.0	1,440
174	Dem. Rep. Of the Congo	18.4	7.51		26.0	490
180	Central African Rep.	28.5	11.40		19.0	480
181	Chad	31.6	17.62		18.0	670
182	Burundi	32.0	7.48	18.25	52.0	280

Source : UIT : *Measuring Digital Development-ICT Price Trends 2019*.

Il est à noter que la Commission « La large bande au service du développement durable » des Nations Unies a fixé que le prix des communications devrait être inférieur à 5% du RNB mensuel en 2015 et 2% en 2025.

Par ailleurs, pour atteindre l'**Objectif de développement durable 4** d'ici à 2030, nous devons augmenter la proportion mondiale de jeunes et d'adultes ayant des compétences en matière de TIC.

« Les compétences numériques s'imposent rapidement comme un impératif pour permettre aux personnes d'effectuer des activités ordinaires au quotidien, par exemple pour utiliser un téléphone mobile afin de transférer de l'argent à des membres de la famille au moyen des services financiers numériques, pour utiliser l'Internet aux fins de l'enseignement à distance et afin d'effectuer des recherches et de préparer et dispenser des programmes de cours, et pour acquérir les compétences élémentaires permettant de se protéger en ligne. Sur le lieu de travail, de plus en plus d'emplois exigent des compétences numériques, et, même dans certains secteurs traditionnellement manuels tels que l'agriculture, les candidatures numériques semblent se développer, ce qui suppose un certain niveau de maîtrise du numérique ». <sup>16</sup>

Produit à la lumière de la pandémie de coronavirus (COVID-19) en cours, le document de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) intitulé, « *Le COVID-19 et les TIC en Afrique* » note comment la crise sans précédent a démontré à travers le monde le rôle vital des technologies numériques dans la lutte contre de telles épidémies sanitaires, accélérant en particulier la numérisation de nombreuses entreprises et services, y compris la mise en place du télétravail et des systèmes de visioconférence, l'accès aux soins de santé, l'éducation et aux biens et services essentiels.

Il est donc primordial de recueillir auprès des populations de l'Afrique centrale leurs besoins réels en termes d'accès et d'usages des TIC, de formation en matière d'Internet notamment. L'activité sera menée par les points focaux nationaux sous l'encadrement de l'ENSPY. Des experts techniques seront recrutés pour un accompagnement de l'ENSPY dans cette composante afin de participer à la conception des outils de collecte, l'analyse des données et la production des rapports. Ils participeront également à l'animation des ateliers pour la validation des documents relatifs à cette composante. Les groupes de travail constitués de toutes les parties intéressées (ministères TIC, régulateurs, universités partenaires, entreprises publiques et privées, société civile, ONG, ...) seront chargé de :

- la collecte des données par pays sur l'accès et l'usage des TIC ;
- la consolidation, le traitement et l'analyse des données collectées ;
- la production d'un rapport diagnostic ressortant les défis et les opportunités ;
- l'identification des objectifs pour les pays de l'AC à l'horizon 2030 en relation avec les ODD ;
- l'élaboration d'une cartographie des besoins en TIC dans les pays de l'Afrique centrale d'ici 2030 ;
- la production d'un rapport final sur cette composante.

L'activité consommera un volume de travail de vingt-sept (27) séances de travail en groupe autour des points focaux nationaux dans chaque pays de l'Afrique Centrale pour la collecte, le traitement et l'analyse des données, la production du rapport diagnostic et l'élaboration de la cartographie des besoins en AC. En outre, une enquête auprès des usagers sera réalisée au Cameroun comme pays pilote.

Des experts techniques seront recrutés pour appuyer l'UGP dans cette composante. Ils auront pour principales activités : la conception des outils de collecte, l'analyse des données et la production des rapports, l'élaboration de la cartographie des besoins. Ils animeront également les ateliers pour la validation des documents. Les experts travailleront sur une période de six (06) à temps plein.

L'activité sera déclinée de la manière suivante :

### **1.1. Collecte, traitement et analyse des données sur les besoins des populations cibles**

---

<sup>16</sup> UIT, Communiqué aux membres. Genève, 28 mai 2020

Il s'agira ici de constituer des groupes de travail par pays regroupant les experts et spécialistes (ministères, universités, régulateurs, opérateurs publics et privés, entreprises, centres de recherche, ONG, associations) et fonctionnant en réseau afin de collecter les données dans les pays de l'AC, en jetant un regard rétrospectif des cinq dernières années. La collecte des données pays sera focalisée sur les domaines suivants :

- les besoins des usagers en zones rurales et isolées ;
- la situation de l'accès des femmes et des populations défavorisées ;
- la problématique des coûts des services dans domaine des TIC ;
- les formations des utilisateurs des TIC afin d'appréhender les déficits en compétences ;
- l'évolution des besoins en zones urbaines avec une emphase sur les services multimédia ;
- les difficultés d'accès aux matériels et équipements terminaux ;
- l'expérience des télécentres communautaires dans certains pays de l'AC et dans d'autres pays en développement, espace où sont proposés des équipements et services partagés afin de relever les défis auxquels sont confrontés les gestionnaires et les utilisateurs de ces espaces ;
- les données relatives aux modes et outils de sensibilisation des populations à l'utilisation des TIC.

### **1.2. Réalisation d'une enquête auprès des ménages sur l'usage des TIC**

« Quel que soit le contexte, une conception réussie requiert des solutions adaptées aux besoins des utilisateurs et doit prendre en compte le contexte et les contraintes de la vie des gens. Or, ce manque de compréhension concernant l'utilisation des TIC par les pauvres est un problème souvent négligé. La technologie de l'information peut bénéficier à un grand nombre de gens pauvres des pays du Sud si elle correspond à leurs besoins réels et non pas à ceux que nous imaginons. Sans cette compréhension, les TIC ne sont que de simples petits morceaux de métal et de plastique ». <sup>17</sup>

Fort de ce constat, il est opportun de se rapprocher des populations cibles (ménages, entreprises, administrations, etc.) pour recueillir leurs besoins réels. Une enquête sera ainsi commandée auprès d'une institution spécialisée au Cameroun, choisi comme pays de référence. Le rapport de l'enquête sera examiné et validé par l'UGP assisté des experts techniques. Les outils élaborés pour cette enquête seront également utilisés par les points focaux nationaux pour réaliser la collecte des données dans leurs zones

### **1.3. Elaboration d'une cartographie des besoins en TIC**

L'ensemble des données collectées aussi bien par les points focaux nationaux que par l'enquête seront agrégées au niveau de l'UGP. Avec l'assistance des experts techniques, ces données seront traitées et analysées. Il en est de même du rapport de l'enquête commandée au Cameroun.

Un rapport diagnostic sera produit afin de mettre en exergue l'état d'utilisation des TIC, les défis à relever et les opportunités dans les différents pays de l'Afrique centrale.

Sur la base des enjeux et des défis à relever au niveau de chaque pays, et en relation avec les cibles des ODD, l'identification des objectifs à long terme sera faite autour des sessions réunissant toutes les parties prenantes intéressées ainsi que les experts. Les scénarii d'évolution vers ces objectifs seront proposés. Le scénario choisi permettra d'élaborer la cartographie des besoins à l'horizon 2030 en mettant un accent sur les besoins locaux des populations cibles.

### **1.4. Organisation des ateliers de validation des rapports et documents de l'analyse des besoins**

Il est important que toutes les parties prenantes s'approprient les documents finaux et les valident au cours d'ateliers. A cet effet, il est prévu trois ateliers régionaux au Cameroun de durée trois (jours) chacun. Les ateliers seront animés par les experts recrutés pour cette activité, sous l'encadrement du coordonnateur de l'UGP.

---

<sup>17</sup> <https://www.un.org/fr/chronicle/article/contexte-et-conception-des-tic-au-service-du-developpement-mondial>

## 2. ELABORATION DES DOCUMENTS CADRES DE REFERENCE

**« Le déficit en infrastructures régionales de qualité et accessibles à l'échelle de la CEEAC constitue un handicap sérieux au développement économique et social et à l'accélération du processus d'intégration régionale, en dépit des efforts déployés par les États membres, soutenus par la Banque.**

**L'accès des populations aux services de communication reste limité, en dépit de quelques avancées récentes dans les domaines de la téléphonie mobile ou de l'Internet à large bande.** À l'échelle de la région centre de la BAD, environ un habitant sur 100 est abonné au téléphone fixe, contre 49 habitants sur 100 pour la téléphonie mobile. Aussi, 46 % de la population a accès au réseau mobile 3G avec 29 % d'abonnés au réseau mobile à large bande. Pour l'ensemble de la CEEAC, 1 habitant sur 100 a accès au téléphone fixe et 73 habitants sur 100 au téléphone mobile. Par ailleurs, 26 % de la population a accès au réseau mobile actif à large bande, avec une couverture régionale de 47 % pour la 3G. Les prix d'accès sont élevés et représentent 11,2 % du revenu national brut de la région, contre 9,3 % pour l'Afrique subsaharienne et 3,7 % pour le reste du monde. Seulement 10 % des ménages de la CEEAC ont accès à un ordinateur ainsi qu'à l'Internet. Cependant, ces chiffres cachent certaines disparités entre les pays, liées par exemple au niveau de développement ».<sup>18</sup>

Il s'agira dans cette composante de ressortir la situation actualisée de l'offre en TIC au niveau chaque pays de l'AC et de poser un diagnostic pertinent permettant l'identification des projets d'investissement à même de remonter la position de l'AC au niveau des cibles des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Pour mener à bien cette activité dont les résultats permettront d'élaborer les plans stratégiques des infrastructures régionales et nationales, les tâches suivantes ont été identifiées :

- la conception des canevas de collecte des données ;
- la collecte, traitement et analyse des données collectées ;
- la production d'un rapport diagnostic sur l'état des lieux des infrastructures dans les différents pays de l'AC ainsi que des réseaux d'interconnexion entre les pays de l'AC et à l'international, avec une emphase sur la couverture des infrastructures d'accès haut débit (FTTx, 3G/4G/5G) autant en zones urbaines que rurales ;
- l'identification des axes stratégiques de développement des infrastructures régionales et nationales et de développement des compétences à l'horizon de 2030 ;
- la proposition des projets d'investissements prioritaires, ainsi que leurs coûts ;
- la proposition d'un modèle de financement des infrastructures haut débit pour le service universel, notamment pour les zones rurales

Des experts techniques seront recrutés pour appuyer l'UGP dans cette composante. Ils auront pour principales activités : la conception des outils de collecte, l'analyse des données et la production des rapports, l'élaboration des plans stratégiques, l'identification des investissements prioritaires et leur chiffrage. Ils animeront également les ateliers pour la validation des documents. Les experts travailleront sur une période de six (06) à temps plein.

Cette composante se fera sous l'égide d'un comité technique CEMAC/CEEAC qui validera les plans des infrastructures régionales qui seront proposées ainsi que les investissements y relatifs.

Un volume de travail de quarante-quatre (44) séances de travail en groupe autour des points focaux nationaux dans chaque pays sera consacré à cette activité. Ces séances permettront la collecte, le traitement, l'analyse et l'élaboration des rapports relatifs à l'activité. Les différentes composantes suivantes des infrastructures des TIC et plateformes de services seront explorées par les acteurs impliqués dans la réalisation de cette activité :

- 1) les capacités d'accès à l'international

---

<sup>18</sup> Banque Africaine de Développement : « Afrique Centrale : Document de stratégie d'intégration régionale 2019-2025 »

- 2) les points d'échange Internet (peering points)
- 3) les réseaux interurbains de fibres, réseaux radio terrestres et réseaux satellites
- 4) les réseaux urbains large bande (en fibre optique notamment)
- 5) les réseaux privés de câbles/fibres et autres moyens
- 6) les technologies telles que WiFi et autres
- 7) les offres 3G, 4G et 5G dans les différentes parties des territoires nationaux
- 8) les moyens d'offrir des accès Internet dans les communautés isolés
- 9) l'évolution des média numériques et applications essentielles (banque, santé, éducation commerce,...) en ligne
- 10) le partage d'infrastructures
- 11) les coûts des infrastructures
- 12) la sécurité et la cyber sécurité
- 13) les offres de centres de données en Afrique centrale
- 14) la concurrence dans les offres des applications mobiles dans la région
- 15) le contenu, l'évolution des média et des offres groupées
- 16) les partenariats entre le secteur public et le secteur privé pour mettre en place et gérer les infrastructures
- 17) le climat favorable au développement d'application et de contenu national et local

Pour l'atteinte des résultats, les tâches suivantes doivent être réalisées.

### **2.1. Réalisation de l'état des lieux et analyse des infrastructures et plateformes des solutions TIC dans les pays de l'AC**

L'unité de gestion du projet mettra en place des groupes de travail encadrés par les points focaux nationaux pour assurer la collecte des données et informations sur l'offre en TIC dans les pays de l'AC concernés par l'action. L'état des lieux portera également sur les plans existants dans les différents pays et au niveau régional afin d'apprécier leur niveau de réalisation et les difficultés de leur mise en œuvre.

Sur la base des informations collectées lors de l'état des lieux des infrastructures et plateformes disponibles en Afrique centrale, les groupes de travail et les experts devront faire des analyses sur les aspects clés et en dégager les insuffisances. Un regard particulier sera porté sur les infrastructures d'intégration régionale.

Ce diagnostic devra permettre de dégager les enjeux et les opportunités du développement des infrastructures TIC en Afrique centrale en particulier, et les domaines clés de l'économie numérique en général.

### **2.2. Elaboration des plans stratégiques des infrastructures régionales et nationales et identification des projets prioritaires**

« Le neuvième Objectif de développement durable des Nations Unies (**ODD 9**) — qui vise à améliorer l'industrie, l'innovation et l'infrastructure — représente l'un des objectifs les plus intéressants, dans la mesure où il s'agit d'un objectif véritablement fondamental qui sert de base à presque tous les autres objectifs.

L'amélioration de l'accès à l'Internet modifie cependant considérablement le paysage économique en Afrique. Un seul investissement est nécessaire, à savoir l'investissement dans l'infrastructure numérique, qui regroupe les câbles sous-marins, les câbles terrestres, les points d'échange Internet, les centres de données et les points de distribution de contenu.

A l'instar du commerce classique qui est impossible sans des infrastructures physiques comme les routes, le commerce électronique est également impossible sans infrastructure numérique pour offrir un accès à l'Internet »<sup>19</sup>.

---

<sup>19</sup> 2017\_ITUNews03-Comment les TIC accélèrent la réalisation des ODD

Partant du rapport diagnostic, des objectifs à atteindre à l'horizon 2030 et des évolutions technologiques, les groupes de travail avec l'assistance des experts devront construire les différents scénarii d'évolution des solutions technologiques et choisir la meilleure option qui orientera les axes stratégiques de développement des infrastructures régionales et nationales. Toutes les couches des réseaux des télécommunications et TIC seront explorées, y compris les interconnexions régionales et internationales.

Une attention particulière sera accordée à la sécurité et la cyber sécurité de l'espace numérique CEEAC. En effet selon le Global Cybersecurity Index 2018 de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), la grande majorité des nations d'Afrique se révèlent encore très faibles face aux menaces informatiques. Sur 54 nations, seules les trois que sont Maurice, le Kenya et le Rwanda affichent un niveau de préparation élevé aux cybermenaces.

Il s'agira également d'explorer l'introduction des nouvelles technologies numériques en vue d'accélérer la transformation socioéconomique de la région Afrique centrale.

L'accès au large bande requiert des investissements importants en termes d'infrastructures. Aussi, un modèle de financement des infrastructures prioritaires pour l'intégration régionale devra être proposée afin d'accélérer leur construction. L'on examinera en particulier le partenariat public-privé (PPP) qui est un mode de financement et de structuration juridique dont la pertinence a été reconnue dans plusieurs secteurs tels que les autoroutes, les aéroports, les hôpitaux. Les enjeux financiers relatifs aux projets d'infrastructures, notamment de fibres optiques, donnent aux PPP un intérêt particulier pour l'avenir du secteur des télécommunications en Afrique subsaharienne.

Cette tâche sera particulièrement réalisée sous la conduite d'au moins deux experts recrutés avec la participation de l'UGP et des points focaux nationaux. Les plans régionaux et nationaux produits devront être soumis à la validation du comité technique CEMAC/CEEAC.

### **2.3. Organisation des ateliers de validation des rapports et documents de l'analyse de l'offre**

Pour l'appropriation et la validation des rapports et plans produits pour cette composante, il sera organisé trois ateliers régionaux (au Cameroun) de durée trois (jours) chacun. Les ateliers seront animés par les experts recrutés, sous l'encadrement du coordonnateur de l'UGP.

## **3. DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN**

L'objectif principal de cette composante est de faciliter les activités et le travail en réseau dans l'enseignement supérieur, la formation et les recherches connexes, les avis aux autorités gouvernementales dans le domaine des TIC en Afrique Centrale grâce au partage d'informations et de ressources relatives à la formation théorique et pratique dans la gouvernance des TIC. Cette action viendra en appui du projet de création des Pôles d'Excellence Technologiques Universitaires en Afrique Centrale (PETU) qui prévoit un pôle TIC à l'ENSPY.

Dans son rapport provisoire sur la « Transformation numérique et diversification économique en Afrique Centrale : enjeux, défis et opportunités » adopté lors de sa 35<sup>ème</sup> session tenue à Malabo du 23 au 27 septembre 2019, le Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et d'Experts pour l'Afrique Centrale (CIE) a fait les recommandations ci-dessous à l'endroit des universités :

1. Mettre en place des curricula de formation dans le domaine des technologies numériques d'avenir et développer des partenariats, notamment avec le secteur privé, pour mener des recherches et apporter des réponses aux problématiques nationales et sous régionales
2. Créer une spécialisation thématique de pointe par pays qui permette le développement de compétences dans l'ensemble des pays de la sous-région.

La réalisation de l'activité devra aboutir à la mise en place d'un réseau interuniversitaire en Afrique centrale autour du pôle technologique de l'ENSPY, ainsi qu'à la formation des personnels des parties prenantes

intéressées (administrations, agences de régulation, institutions universitaires, opérateurs) sur les thématiques de gouvernance et planification des TIC.

Afin de pérenniser le fonctionnement du réseau interuniversitaire et des chaires à créer dans les universités de l'Afrique Centrale, des projets d'adhésion au programme UNITWIN/Chaires UNESCO seront soumis à cette organisation.

Les tâches suivantes doivent être réalisées pour l'atteinte des résultats.

### **3.1. Sélection d'universités dans les pays de l'AC et signature des conventions de partenariat pour la mise en place d'un réseau interuniversitaire**

La création d'un réseau interuniversitaire autour du pôle technologique de l'ENSPY permettra d'impliquer d'autres universités de l'AC dans la mise en œuvre du projet. Cette activité doit être réalisée dès les premiers mois du démarrage du projet. Ainsi, il sera question de la signature d'un partenariat entre l'ENSPY et au moins cinq (05) universités dans différents pays de l'AC. Les actions suivantes seront menées par l'UGP, les points focaux nationaux dans les pays de l'AC et les experts recrutés pour l'accompagnement de l'UGP :

- la définition des critères de sélection des universités devant être membre du réseau ;
- la sélection des universités partenaires dans les pays de l'AC ;
- la signature des accords de partenariat ;
- la sélection des candidats aux postes de Coordonnateur ou Co-coordonnateurs du réseau ;
- le montage d'un dossier pour l'adhésion au programme UNITWIN/Chaires UNESCO.

### **3.2. Montage des dossiers pour l'adhésion au programme UNITWIN/Chaires de l'UNESCO**

Cette activité vise la création d'une chaire en gouvernance des TIC au sein du pôle technologique de l'ENSPY. Eventuellement, une spécialisation thématique pourra être développée au sein du pôle technologique TIC de l'ENSPY. Les actions suivantes seront menées par l'UGP, les points focaux nationaux dans les pays de l'AC et les experts recrutés pour l'accompagnement de l'UGP :

- le choix du type de chaire à créer (formation ou recherche) ou de la spécialisation thématique dans le domaine du PETU de l'ENSPY ;
- l'élaboration des TDR pour le poste de responsable de la Chaire ;
- la sélection des candidats pour le poste responsable de la Chaire ;
- le montage d'un dossier pour l'adhésion au programme UNITWIN/Chaires UNESCO.

### **3.3. Réalisation des formations en présentiel dans les universités partenaires en Afrique centrale au bénéfice de 100 personnes**

Il s'agit de développer le capital humain au niveau de l'Afrique centrale afin de disposer des personnes capables d'assurer la gouvernance et le suivi de mise en œuvre des plans et projets des infrastructures régionales. La formation sera réalisée par deux experts recrutés par l'UGP. Ils seront chargés de :

- élaborer un programme de formation relatif à la gouvernance et la planification des TIC ;
- identifier des profils de formateurs pour la mise en œuvre de la formation ;
- identifier les profils des personnels des pays de l'AC retenus dans le cadre du projet et devant recevoir une formation de formateurs ;
- dispenser les formations dans les différents sites retenus.

Sur la base du plan de formation établi, des formateurs seront recrutés et des formations dispensées à 100 personnes dans les pays de l'Afrique centrale concernés par le projet. Les sessions de formation auront une durée de dix (10) jours et vingt (20) participants chacune ; elles se dérouleront dans les universités partenaires dans chacun des pays de l'AC.

### **3.4. Développement des modules de formation et mise en ligne des formations à distance**

Afin d'élargir la formation à un plus grand nombre de personnes et réduire les coûts liés à la formation en présentiel, des modules de formation sur les mêmes thèmes que celle en présentiel seront élaborés et mis en ligne. La plateforme MOOC (Massive Open Online Course) de l'ENSPY, déjà opérationnelle, sera mise à contribution pour héberger ces modules de formation à distance. L'activité sera réalisée par deux experts recrutés par l'UGP. Ils seront chargés :

- de l'élaboration des modules de cours en gouvernance et la planification des TIC ;
- de l'élaboration des quizz et du système d'évaluation ;
- des enregistrements audiovisuels des modules de cours ;
- de l'intégration des éléments produits dans la plateforme MOOC de l'ENSPY ;
- des tests et de la mise en service des cours en ligne.

Les cours en ligne permettront l'accès à distance d'un grand nombre de participants. Ils permettront de donner accès aux connaissances à un plus grand nombre d'acteurs des pays de l'Afrique centrale.

### **3.5. Création et animation d'un observatoire régional des TIC et développement d'une plateforme virtuelle de l'observatoire**

Il s'agit ici de mettre à la disposition de la communauté des acteurs du domaine des TIC une plateforme web pour l'accès aux informations et ressources relatives aux TIC. L'activité sera menée par l'UGP en collaboration avec les universités partenaires. Il s'agira spécifiquement de :

- la création d'un observatoire régional des TIC pour la collecte et la mise à disposition des informations actualisées des pays de l'AC ;
- la création et l'animation d'un portail web pour l'accès aux informations et ressources de formation ;
- l'élaboration des manuels d'utilisation et d'administration de l'observatoire régional ;
- la formation des administrateurs de la plateforme de l'observatoire.

L'observatoire sera animé par trois (03) personnes dédiées dont un Chef de l'Observatoire, un responsable technique et un responsable administratif.

Les données et informations sur les TIC et plans validés par les organismes régionaux seront régulièrement collectées pour alimenter l'observatoire régional. L'Observatoire réalisera également de façon périodique des enquêtes pour la collecte des données et informations. Cet observatoire sera accessible aux populations afin de collecter régulièrement les informations sur les principaux indicateurs d'équipement, d'accès et d'utilisation des TIC.

#### **2.1.2. Approche de mise en œuvre**

#### **MODULES ET VOILETS DE MISE EN ŒUVRE**

Une subvention sera accordée à l'ENSPY et SUP'PTIC, les deux institutions étant les co-bénéficiaires. Ils coordonneront la mise en œuvre l'ensemble des composantes de l'action par le biais des points focaux nationaux et des groupes de travail constitués des personnels des institutions universitaires partenaires, des administrations du secteur des TIC, des opérateurs publics et privés, de la société civile. Plusieurs experts techniques participeront à la réalisation des activités du projet ainsi qu'aux formations.

Afin de recueillir les besoins des usagers des TIC à travers une enquête qui sera menée, les institutions de statistiques des différents pays concernés seront sollicitées, en particulier l'Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun.

La période indicative de mise en œuvre opérationnelle de la présente action est de quarante-cinq (45) mois à compter de la date de la signature du contrat de subvention.

## STRATEGIE OPERATIONNELLE ET GOUVERNANCE DE L'ACTION

La zone bénéficiaire de l'action est la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEAAC). Toutefois, eu égard aux contraintes budgétaires l'action sera menée dans les pays suivants : Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad, et éventuellement Guinée Equatoriale si ce pays est éligible au financement de l'UE.

### **i. Organes de supervision et de gestion**

Le projet sera supervisé par un Comité de pilotage (CP) ayant pour responsabilités le suivi des activités et des résultats du projet et l'approbation des mesures éventuelles pour assurer l'efficacité et la performance de l'organe de gestion du projet. Le comité évaluera également les performances du Coordonnateur du projet.

Le CP sera présidé par un responsable du Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT) du Cameroun. Le CP comprend en outre des membres statutaires dont un représentant de la CAON, un représentant du MINPOSTEL, un représentant du MINESUP, un représentant de la CEEAC, un représentant de la CEMAC, un représentant de la zone AC de l'UIT, un représentant des Agences de régulation de l'AC, un représentant des opérateurs à concession, un représentant des Fournisseurs des Services, un représentant des entreprises privées ou de la société civile. La DUE assistera aux travaux du CP en tant qu'observateur.

Le Comité de pilotage va s'appuyer sur une Unité de Gestion de Projet (UGP) pour la mise en œuvre et le suivi quotidien des activités. Les missions principales de l'Unité de Gestion de Projet sont : la programmation des interventions et l'élaboration des plans de travail et budget annuels (PTBA), la préparation, la gestion et le suivi des contrats avec les prestataires et les experts, la coordination entre les divers intervenants dans la mise en œuvre et la supervision des prestations et services fournis, la gestion administrative et financière des moyens du projet, la représentation du projet dans ses relations avec les institutions publiques et privées et l'animation des instances de concertation au niveau régional et national, la coordination des dispositifs de suivi et d'évaluation du projet, la préparation des rapports d'activités et leur transmission aux instances concernées (ministères, institutions régionales, bailleurs de fonds).

A la suite d'échanges et des rencontres avec les points focaux identifiés lors de l'étude initiale, l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY) est proposée pour assurer la coordination de l'Unité de Gestion du projet.

Le choix de l'ENSPY est motivé d'une part, par les ressources humaines qualifiées qu'elle regorge dans le domaine des TIC, et d'autre part, par le leadership qu'elle joue comme pilote du projet PETU (Pôle d'Excellence Technologique Universitaire dans les domaines du Génie Informatique, des Télécommunications, et des Technologies de l'Information et de la Communication). Les PETU sont une initiative regroupant les 11 pays de la CEEAC sous l'égide de l'UNESCO.

De même, à travers le projet CETIC (Centre d'Excellence Africain en Technologies de l'Information et de la Communication), l'ENSPY a acquis une expérience avérée dans la mise en œuvre d'un projet TIC financé par les bailleurs de fonds (le projet CETIC a bénéficié d'une subvention de la Banque Mondiale). Les structures du projet CETIC peuvent être remobilisées pour la mise en œuvre du projet PAGIRN.

L'ENSPY nous paraît donc outillée pour coordonner l'UGP. Elle sera appuyée par l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, Télécommunications et TIC (SUP'PTIC). Ce faisant, l'organisation ci-après de l'UGP est proposée :

- un coordonnateur (ENSPY),
- un coordonnateur adjoint (SUP'PTIC),
- un responsable chargé des formations
- un responsable administratif et financier

- un comptable

Les organes de supervision et de gestion du projet seront formalisés par des textes appropriés de l'Ordonnateur National du FED au Cameroun, notamment le Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT).

Des points focaux nationaux seront désignés dans les pays de l'AC autres que le Cameroun pour servir de relais et de représentation. Ils seront chargés de la coordination des activités du projet dans leurs pays respectifs. Les points focaux nationaux animeront les groupes de travail dans chaque pays constitués des personnels des universités partenaires, des administrations chargées des TIC, des régulateurs, des opérateurs publics et privés, des représentants du secteur privé et de la société civile des pays concernés par l'action.

De même, l'UGP travaillera sous l'égide d'un comité technique CEEAC/CEMAC. Ces institutions régionales désigneront les personnes membres de ce comité technique.

En outre, l'UGP se rapprochera du Cercle de Concertation Permanente Public-Privé du secteur des Postes et Télécommunications (en abrégé CPPT) mis en place par le Ministère des Postes et Télécommunications du Cameroun pour une participation effective de ses membres dans le groupe de travail du Cameroun. En effet, le CPPT est un cadre de concertation approprié entre le Gouvernement avec les entreprises du secteur privé et de la société civile où les questions assez préoccupantes du secteur des Postes et Télécommunications sont adressées en vue d'une recherche mutuelle des solutions idoines. Il est à noter que le CPPT tient ses sessions une fois par trimestre.

L'UGP et les points focaux nationaux seront dotés d'outils informatiques appropriés pour accomplir leur mission. Ils seront également bénéficiaires de forfait téléphone/internet pour faciliter la communication.

## ii. Synergies avec d'autres actions du Programme

Le projet fait partie de la composante 3 « La gouvernance des infrastructures de technologies d'information et de communication est renforcée » du Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale. Cette composante comporte deux autres projets qui portent sur *1/ Résultat R8* : le renforcement de la concurrence et la régulation des télécommunications et de la société numérique en Afrique centrale, *2/ Résultat R9* : la réalisation d'un benchmarking des TIC en Afrique centrale. Ces deux projets sont en gestion indirecte par la République démocratique du Congo.

A cet égard, l'UGP se rapprochera des coordonnateurs de la RDC pour une collaboration dans les domaines suivants :

- participation au groupe de travail de la RDC du projet ;
- élaboration et validation des curricula de formations en présentiel et à distance ;
- mise en place de l'Observatoire régional des TIC.

## iii. Assistance technique

La mise en œuvre des activités requiert la mobilisation d'une assistance technique composée de plusieurs experts dont au moins ceux au profil ci-dessous :

- Expert 1 : spécialisé en Télécommunications et TIC, à temps partiel pendant toute la durée de mise en œuvre du projet
- Expert 2 : spécialisé en télécommunications et TIC
- Expert 3 : spécialisé en réseaux et télécommunications
- Expert 4 : spécialisé en stratégie et planification dans le domaine des télécommunications et TIC
- Expert 5 : formateur spécialisé en stratégie et planification dans le domaine des télécommunications et TIC, ingénierie pédagogique
- Expert 6 : spécialisé en télécommunications et TIC, ingénierie pédagogique, création et production multimédia

Les activités à mener par l'assistance technique, ainsi que les charges de travail exprimées en homme/mois (h/m), sont déclinées dans le tableau suivant :

<b>Activités</b>	<b>Expert</b>	<b>Charge (h/m)</b>
Accompagnement de l'UGP pour la mission de conception, de programmation et budgétisation des activités, d'élaboration des termes de références, d'assistance à l'évaluation des activités des autres experts, de production des documents de travail, de traitement et l'analyse des données, d'animation des ateliers. Mission à temps partiel	Expert 1	45
Elaboration de la cartographie des besoins : mission de conception des outils de collecte, de consolidation des données, de traitement et d'analyse des données, de production des rapports et de la cartographie des besoins, d'animation des ateliers de validation. Mission à plein temps	Expert 2	12
Etat des lieux et diagnostic de l'offre technique actuelle : mission de conception des outils de collecte, de consolidation des données, de traitement et d'analyse des données, de production des rapports, d'animation des ateliers de validation. Mission à plein temps	Expert 3	12
Elaboration des plans stratégiques et opérationnels, identification des projets prioritaires et chiffrage des investissements, animation des ateliers de validation. Mission à plein temps	Expert 4	12
Elaboration des curricula de formation, création de Chaires, définition des profils des participants, sélection des participants, formation des personnes. Mission à plein temps	Expert 5	10
Elaboration des modules de formation à distance, mise en ligne dans la plateforme MOOC de l'ENSPY. Mission à plein temps	Expert 6	02

## **SUIVI DES RESULTATS**

Le suivi administratif, technique et financier de la mise en œuvre des activités du projet est un processus continu tout au long de la durée du projet. Il fait partie intégrante des responsabilités des organes de supervision et de gestion. Le suivi des résultats fera partie des tâches du Coordonnateur et des responsables de l'UGP dans leurs domaines de compétence.

L'UGP établira un système de suivi interne, administratif, technique et financier permanent pour l'action. Sur la base des indicateurs retenus, les résultats attendus seront appréciés durant toute la durée d'exécution du projet.

En outre, durant toute la durée du projet, deux audits/vérifications des dépenses seront réalisés dont le premier après la deuxième année et le deuxième en fin de projet. Ils seront réalisés par un cabinet externe sélectionné à cet effet.

## **COMMUNICATION ET VISIBILITE**

L'activité concerne la communication et la visibilité du projet et de l'Union Européenne durant la période de mise en œuvre. Elle sera menée par l'UGP ainsi que les points focaux nationaux dans les différents pays. Les tâches suivantes seront réalisées :

- l'élaboration d'un plan de communication et de visibilité du projet chaque année ;
- la création d'un site web du projet ou d'un espace sur le site web de l'ENSPY ;
- la production des articles sur les activités et résultats du projet ;
- la diffusion des articles dans les média de communication.

Lors des événements relatifs au projet, notamment les sessions du Comité de Pilotage, les ateliers et séminaires de formation, des actions de communication seront organisées pour l'information du public. Les organes de presse du lieu de l'évènement seront invités pour la couverture médiatique.

De même, les dossiers de presse et autres articles produits feront l'objet d'insertion dans les différents médias (presse écrite, radio/TV, médias cybernétiques, réseaux sociaux, etc.).

Un plan de communication du projet et le budget y relatif sera élaboré et soumis à la validation dans les six mois qui suivent le démarrage du projet.

### **2.1.3. Plan d'action indicatif pour la mise en œuvre de l'action**

Désignation des activités	ANNEE 1												Structure chargée de la mise en œuvre	
	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12		
Mise en place des organes de supervision et de gestion (Comité de Pilotage, Unité de Gestion du Projet)														MINEPAT/ENSPY/SUP'PTIC
Conférence de lancement du projet														MINEPAT/ENSPY/SUP'PTIC
Recrutement d'un expert pour l'accompagnement de l'UGP														ENSPY/SUP'PTIC
Recrutement du Responsable Administratif et Financier														ENSPY/SUP'PTIC
Recrutement du Comptable/Caissier														ENSPY/SUP'PTIC
Création d'un réseau interuniversitaire dans les pays de l'Afrique centrale														ENSPY/SUP'PTIC
Désignation des points focaux nationaux dans chacun des pays de l'Afrique Centrale														ENSPY/SUP'PTIC
Mise en place des groupes de travail dans les différents pays de l'AC														ENSPY/SUP'PTIC
Recrutement d'experts pour l'activité "Elaboration de la cartographie des besoins en TIC"														ENSPY/SUP'PTIC
Recrutement d'un prestataire pour la réalisation de l'enquête auprès des usagers au Cameroun														ENSPY/SUP'PTIC
Collecte des données sur les besoins en TIC dans les pays de l'AC														ENSPY/SUP'PTIC
Réalisation d'une enquête sur les besoins en TIC auprès des usagers au Cameroun														COCONTRACTANT
Consolidation, traitement et analyse des données collectées par les groupes de travail														ENSPY/SUP'PTIC
Validation du rapport d'enquête sur les besoins en TIC auprès des usagers au Cameroun														ENSPY/SUP'PTIC
Production du rapport diagnostic sur les besoins en TIC dans les pays de l'Afrique Centrale														ENSPY/SUP'PTIC
Atelier régional de validation du rapport diagnostic sur les besoins en TIC														ENSPY/SUP'PTIC
Elaboration des scénarii d'évolution et de développement des besoins à l'horizon 2030														ENSPY/SUP'PTIC
Production du rapport sur la cartographie des besoins en TIC en AC à l'horizon 2030														ENSPY/SUP'PTIC
Recrutement d'experts pour la réalisation du diagnostic de l'offre technologique en TIC en AC														ENSPY/SUP'PTIC
Collecte des données sur l'offre technologique dans les pays de l'AC														ENSPY/SUP'PTIC
Consolidation, traitement et analyse des données collectées par les groupes de travail														ENSPY/SUP'PTIC





## 2.1.4. Durabilité de l'action

La durabilité du projet sera assurée au travers des résultats ci-après :

1. les formations développées aussi bien présentiel qu'à distance
2. le réseau interuniversitaire et son adhésion au programme UNITWIN/Chaires UNESCO
3. l'observatoire régional des TIC.

Au niveau financier, des subventions pourront être obtenues à travers le programme de coopération UNITWIN de l'UNESCO afin de pérenniser le fonctionnement du réseau interuniversitaire mis en place dans les universités de l'Afrique centrale. De même, une valorisation des formations en présentiel au sein des universités et à distance dans le domaine de la gouvernance et la planification des TIC générera des revenus au sein des universités partenaires au projet. Les dons et financements publics/privés de l'Observatoire régional des TIC sont également des sources potentielles de revenus.

La durabilité institutionnelle pourra être assurée par l'autonomisation de l'observatoire régional des TIC et les activités qui lui seront dévolues. Outre la diffusion des informations actualisées sur les TIC, cet organe développera la coopération avec les institutions nationales, régionales et internationales. En outre, il fera le suivi de la mise en œuvre des stratégies élaborées dans le cadre du projet et réalisera des enquêtes périodiques auprès des usagers.

Au niveau politique, le développement du capital humain et l'adoption des documents cadres de référence auront un impact certains sur l'amélioration du cadre législatif et réglementaire dans les pays de l'Afrique centrale concernés par cette action. En effet, une meilleure compréhension des enjeux et des évolutions des technologies des TIC par toutes les parties prenantes permettra de répondre avec efficacité aux besoins d'intégration régionale et à la réduction de la fracture numérique dans les pays de l'Afrique centrale.

La durabilité au niveau environnemental sera assurée par le respect des normes environnementales lors de la mise en œuvre des projets retenus dans les plans stratégiques des infrastructures régionales et nationales

### RISQUES ET HYPOTHESES

Risques	Niveau de risque (E/M/F)	Mesures de mitigation
Manque d'adhésion des parties prenantes	E	Obtenir une lettre de soutien officiel des administrations nationales concernées
Manque d'appropriation des parties prenantes	M	Déléguer la mise en œuvre du projet aux équipes locales dans les pays de la CEEAC Renforcer l'appropriation en consultant et en tenant régulièrement informées les parties prenantes
Faible coopération de la CEMAC et de la CEEAC	M	Associer les deux organisations au pilotage du projet
<b>Hypothèses :</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>- L'engagement des pays de la CEEAC à mettre en œuvre les plans stratégiques des infrastructures régionales et nationales dans le domaine des TIC.</li><li>- La collaboration entre les organisations responsables de la mise en œuvre du projet, en particulier dans ses composantes 2, 3 et 4 afin de permettre le bon déroulement du projet.</li><li>- La bonne coopération entre le Cameroun et les autres Etats de la CEEAC est maintenue.</li></ul>		

## 2.1.5. Cadre logique

Le cadre logique présente de façon synthétique la logique d'intervention du projet et la façon dont seront mesurés les résultats. La matrice du cadre logique résume les éléments clés suivants :

- la hiérarchie des objectifs du projet : c'est la logique d'intervention ;
- la méthode de suivi et d'évaluation du projet : ce sont les indicateurs et les sources de vérification
- les facteurs clés externes influençant la réussite du projet : ce sont les hypothèses.

### MATRICE-CADRE LOGIQUE

	Chaîne des résultats	Indicateurs	Valeurs de référence	Cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général (Impact)	Améliorer la compétitivité des économies en Afrique Centrale et le développement social en renforçant les conditions de mise en œuvre des infrastructures des TIC	I.1 Pourcentage des populations utilisant Internet  I.2 Prix du GB Internet large bande mobile en pourcentage du revenu brut mensuel	VO.1 17%, dont 40% de femmes (2018)  VO.2 18,18% (2018)	C.1 <b>65%, dont 50% de femmes (2025)</b>  C.2 <b>2% (2025)</b>	Rapports des régulateurs et de l'UIT  Sites Internet et extraits de presse	Les moyens matériels et humains pour mettre en œuvre ces activités sont disponibles
Objectifs spécifiques (Effets directs)	OS1. Améliorer la planification et la mise en œuvre des infrastructures d'intégration numérique des pays de l'Afrique Centrale	I1.1 Documents cadres de référence des infrastructures régionales d'intégration numérique	VS.1 0 (2019)	C1.1 1 (2023)	Rapports des institutions de la sous-région AC, des régulateurs et de l'UIT	Pôle technologique universitaire régional compétent ou autres options  Soutien des Ministères en charge des TIC dans les pays concernés et des institutions régionales CEMAC/CEEAC
	OS2. Améliorer la prise de décision des autorités sur la base des informations TIC actualisées	I2.1 Observatoire régional des TIC en Afrique centrale	VS.1 Inexistant (2019)	C2.1 Observatoire régional des TIC opérationnel (2023)	Rapports des régulateurs, de la CEMAC, CEEAC, BAD, UIT	
Résultats attendus	R.1 Disponibilité de rapports validés de prospective sur les besoins TIC en Afrique Centrale	IR.1 Cartographie validée des besoins en TIC	R1.1 Plans nationaux (2018)	R1.1 Première cartographie validée des besoins (2021)  R1.3 Deuxième	Rapports des experts  Publications et Base de données de l'UIT  Publications nationales	

	Chaîne des résultats	Indicateurs	Valeurs de référence	Cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
				cartographie validée des besoins (2022)  R1.4 Compléments (2023 et 2024)	Futurs sites Web en ligne  Articles en ligne	
	R.2 Disponibilité de plans stratégiques approuvés des infrastructures régionales et nationales	IR2.1 Statut du plan stratégique approuvé des infrastructures régionales des TIC en AC  IR2.2 Statut des plans opérationnels d'application du plan stratégique dans les pays de l'AC	R2.1 Plans fibre optique CAB (2018)	R2.1 Esquisse approuvée des grandes infrastructures et plans d'investissement (2022)  R2.2 Deuxième esquisse approuvée des infrastructures et plans d'investissement (2023)  R2.3 Compléments (2024)	Rapports des experts  Publications nationales  Publications et Base de données de l'UIT  Futurs sites Web en ligne  Articles en ligne	
	R.3 Développement du capital humain en planification et gouvernance des TIC	IR3.1 Contrat de partenariat pour un réseau interuniversitaire en Afrique centrale  IR3.2 Nombre de personnes formées en gouvernance et planification des TIC  IR3.3 Statut de l'observatoire régional des TIC en Afrique Central	R3.1 Néant (2019)  R3.2 Néant (2019)  R3.3 Néant (2019)	R3.1 Un réseau d'au moins cinq universités existe (2021)  R3.3 100 personnes formées en gouvernance et planification des TIC, dont au moins 40% de femmes (2024)  R3.2 Observatoire opérationnel (2022)	Rapports CEEAC, BAD, UNESCO, ARTAC, UAT, UIT  Rapports de formation	

## **MATRICE DES ACTIVITES**

**Août 2020**

FED-2020-420-274\_Annexe I-description action\_CB Final.docx

Activités	Moyens	Hypothèses
<b>Activité n°1 : Elaboration de la cartographie des besoins</b>		
1.1 Collecte et analyse des données sur les besoins des populations cibles dans les pays de l'AC	Moyens : Mobilisation de groupes de travail autour de l'UGP (ENSPY, SUP'PTIC, Universités partenaires, Ministères, Régulateurs, Opérateurs, Sociétés civiles, ONG) ; appui d'un comité technique CEMAC/CEEAC ; recrutement d'experts pour l'assistance à l'UGP	Disponibilité des moyens matériels et humains pour mettre en œuvre ces activités  Adhésion des parties prenantes, notamment les ministères TIC, les régulateurs, les organismes régionaux, les universités
1.2 Réalisation d'une enquête auprès des ménages sur l'usage des TIC	Moyens : Marché de commande auprès de l'Institut Nationale de la Statistique du Cameroun	
1.3 Elaboration d'une cartographie des besoins en TIC	Moyens : Mobilisation de groupes de travail autour de l'UGP (ENSPY, SUP'PTIC, Universités partenaires, Ministères, Régulateurs, Opérateurs, Sociétés civiles, ONG) ; appui d'un comité technique CEMAC/CEEAC ; recrutement d'un expert pour l'accompagnement de l'UGP	
1.4 Organisation des ateliers de validation des rapports et documents de l'analyse des besoins	Moyens : Mobilisation de groupes de travail autour de l'UGP (ENSPY, SUP'PTIC, Universités partenaires, Ministères, Régulateurs, Opérateurs, Sociétés civiles, ONG) ; appui d'un comité technique CEMAC/CEEAC ; recrutement d'experts pour l'accompagnement de l'UGP	
<b>Activité n°2 : Elaboration des documents cadres de référence</b>		
2.1 Réalisation de l'état des lieux et analyse des infrastructures et plateformes des solutions TIC dans les pays de l'AC, y compris les solutions régionales	Moyens : Mobilisation de groupes de travail autour de l'UGP (ENSPY, SUP'PTIC, Universités partenaires, Ministères, Régulateurs, Opérateurs, Sociétés civiles, ONG) ; appui d'un comité technique CEMAC/CEEAC ; recrutement d'experts pour l'accompagnement de l'UGP	Les moyens matériels et humains pour mettre en œuvre ces activités sont disponibles  Adhésion des parties prenantes, notamment les ministères TIC, les régulateurs, les organismes régionaux, les universités
2.2 Elaboration des plans stratégiques des infrastructures régionales et nationales et identification des projets prioritaires	Moyens : Mobilisation de groupes de travail autour de l'UGP (ENSPY, SUP'PTIC, Universités partenaires, Ministères, Régulateurs, Opérateurs, Sociétés civiles, ONG) ; appui d'un comité technique CEMAC/CEEAC ; recrutement d'experts pour l'accompagnement de l'UGP ; ateliers de validation des plans stratégiques	
2.3 Organisation des ateliers de validation des rapports et documents de l'analyse de l'offre	Moyens : Mobilisation de groupes de travail autour de l'UGP (ENSPY, SUP'PTIC, Universités partenaires, Ministères, Régulateurs, Opérateurs, Sociétés civiles, ONG) ; appui d'un comité technique CEMAC/CEEAC ; recrutement d'experts pour l'accompagnement de l'UGP	
<b>Activité n°3 : Développement du capital humain</b>		

Activités	Moyens	Hypothèses
3.1 Sélection d'universités dans les pays de l'AC et signature des conventions de partenariat pour la mise en place d'un réseau interuniversitaire	Moyens : Mobilisation de groupes de travail autour de l'UGP (ENSPY, SUP'PTIC, Universités partenaires, Ministères, Régulateurs, Opérateurs, Sociétés civiles, ONG) ; appui d'un comité technique CEMAC/CEEAC ;	
3.2 Montage des dossiers pour l'adhésion au programme UNITWIN/Chaires de l'UNESCO	Moyens : Expertise de l'ENSPY, SUP'PTIC et Universités partenaires de l'AC ; appui d'un comité technique CEMAC/CEEAC ; recrutement d'experts pour l'accompagnement de l'UGP	
3.3 Réalisation des formations, en présentiel, dans les universités partenaires en Afrique Centrale au bénéfice de 100 personnes	Moyens : Expertise de l'ENSPY, SUP'PTIC et Universités partenaires de l'AC ; appui d'un comité technique CEMAC/CEEAC ; recrutement d'experts et des formateurs pour l'accompagnement de l'UGP	
3.4 Développement des modules de formation et mise en ligne des formations à distance	Moyens : Expertise de l'ENSPY, SUP'PTIC et Universités partenaires de l'AC ; appui d'un comité technique CEMAC/CEEAC ; recrutement d'experts pour la production des modules et mise en ligne sur la plateforme MOOC de l'ENSPY	
3.5 Création et animation d'un observatoire régional des TIC et développement d'une plateforme virtuelle de l'observatoire	Moyens : Mobilisation de groupes de travail autour de l'UGP (ENSPY, SUP'PTIC, Universités partenaires, Ministères, Régulateurs, Opérateurs, Sociétés civiles, ONG) ; appui d'un comité technique CEMAC/CEEAC ; recrutement d'un prestataire en développement et animation de site Web	

### **2.1.6. Budget, montant demandé à l'administration contractante et autres sources de financement attendues**

Le budget de l'action est de 2 232 854,71 euros. La contribution de l'UE étant de 2 000 000 euros. La contribution de l'ENSPY/UYI sera de 232 854,71 euros. Le budget détaillé se trouve à l'annexe 3.

## 2.2. Expérience du demandeur principal

<b>Nom du demandeur principal : Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Yaoundé 1</b>					
<b>Intitulé du projet :</b> Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication (CEA-CETIC)		<b>Secteur :</b> Enseignement / Recherche / Innovation de formation, de recherche, de relations industrielles et d'internationalisation dans le domaine générique des Technologies de l'Information et de la Communication			
<b>Lieu de l'action</b>	<b>Coût de l'action (EUR)</b>	<b>Rôle dans l'action : coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée</b>	<b>Donateurs contribuant à l'action (nom)<sup>20</sup></b>	<b>Montant de la contribution (par donateur)</b>	<b>Dates (du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa)</b>
Yaoundé	5 200 000 SDR au démarrage; 3 775 750 SDR après révision	...	L'Association Internationale pour le Développement (AID)	crédit de 5 200 000 SDR (soit l'équivalent de 8 millions de dollars US) pour financer les activités du CEA CETIC. Ces crédits ont été réduits en 2018 à un montant de 3 775 750 SDR.	14 novembre 2014 au 31 mars 2020
<b>Objectifs et résultats de l'action</b>		<p>Les principales composantes du projet étaient au nombre de (4), à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le renforcement de la capacité à dispenser une formation régionale répondant aux besoins de développement ;</li> <li>• Le renforcement de la capacité de l'UYI à conduire des recherches ;</li> <li>• Le renforcement du partenariat avec les milieux socioprofessionnels ;</li> <li>• Le renforcement des partenariats universitaires régionaux et internationaux.</li> </ul>			

Le projet des Centres d'Excellence Africain (CEA) trouve sa justification dans la nécessité de combler le déficit en enseignement supérieur de qualité dans les pays d'Afrique Occidentale et Centrale en général, et au Cameroun en particulier. A travers ce Projet, la Banque Mondiale entreprend avec le Gouvernement camerounais une démarche visant l'amélioration de la qualité et de la pertinence de

<sup>20</sup> Si le donateur est l'Union européenne ou un État membre de l'UE, veuillez spécifier la ligne budgétaire de l'UE ou «FED» ou indiquer le nom de l'État membre.

l'enseignement supérieur en partant d'un pôle de concentration clairement identifié au sein de l'Université de Yaoundé I : le Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication (CEA-CETIC).

Le projet CETIC avait pour but de renforcer les capacités de l'Université de Yaoundé I (UYI) en matière de formation, de recherche, de relations industrielles et d'internationalisation dans le domaine générique des Technologies de l'Information et de la Communication. C'est dire de manière spécifique que les objectifs spécifiques du CETIC se rapportent à nombre de domaines de performance liés à l'académie (enseignement et recherche), à la gouvernance, à l'internationalisation, à l'équité, au respect du genre.

#### **Données de base du Projet**

- **Désignation** : Projet de Centre d'Excellence Africain en Technologies de l'Information et de la Communication (CEA CETIC)
- **Maître d'Ouvrage** : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)
- **Maître d'œuvre** : Unité de Gestion du Projet (UGP)
- **Numéro de crédit IDA** : N° 5422-CM
- **Montant du crédit** : 5 200 000 SDR au démarrage; 3 775 750 SDR après révision
- **Montant des fonds de contrepartie** : 400 000 000 FCFA
- **Identifiant du Projet** : P126974

#### **Dates clés**

- **Date d'approbation** : 03 février 2014
- **Date de signature de l'accord de crédit** : 14 août 2014
- **Date d'entrée en vigueur du crédit IDA N°5422-CM** : novembre 2014
- **Date limite d'entrée en vigueur du Projet** : Date tombant quatre-vingt-dix (90) jours après la date de l'accord de financement
- **Date de clôture du Projet** : 31 décembre 2018, prorogée au 31 mars 2020

Le CEA-CETIC est un Projet à décaissement lié à l'atteinte des indicateurs. Il est articulé autour de quatre indicateurs, à savoir :

- Regional specialization endorsed and institutional readiness (Spécialisation régionale approuvée et préparation institutionnelle);
- Excellence in Education and research capacity and development impact (Excellence en education, capacité de recherche et impact sur le développement);
- Timely, transparent and institutionally reviewed Financial Management (Gestion financière opportune, transparente et revue institutionnellement);
- Timely and Audited Procurement (Exécution dans les temps, du plan de passation des marchés);

L'Association Internationale pour le Développement (AID) a consenti en 2014 un crédit de **5 200 000 SDR** (soit l'équivalent de 8 millions de dollars US) pour financer les activités du CEA CETIC. Ces crédits ont été réduits en 2018 à un montant de **3 775 750 SDR**.

<b>Nom du demandeur principal : Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Yaoundé 1</b>					
<b>Intitulé du projet :</b> Création des Pôles d'Excellence Technologiques Universitaires (PETU)		<b>Secteur :</b> Enseignement / Recherche / Innovation			
<b>Lieu de l'action</b>	<b>Coût de l'action (EUR)</b>	<b>Rôle dans l'action : coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée</b>	<b>Donateurs contribuant à l'action (nom)<sup>21</sup></b>	<b>Montant de la contribution (par donateur)</b>	<b>Dates (du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa)</b>
Yaoundé	...	...	BAD	...	2020 à 2024
<b>Objectifs et résultats de l'action</b>		<p>De façon spécifique, le projet vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Impulser, dans l'ensemble de l'Afrique Centrale le développement industriel et l'innovation, d'une part par une approche innovante de formation de masses critiques de spécialistes de haut niveau dans les domaines à forte valeur ajoutée de la production et de l'échange et d'autre part, par un dispositif crédible de renforcement des capacités endogènes de création d'entreprise et d'appui à l'insertion des diplômés dans la vie professionnelle ;</li> <li>▪ Rendre attractif l'investissement privé dans les pays de l'Afrique Subsaharienne (ASS), dans les domaines scientifique et technologique, par la disponibilité d'une main d'œuvre hautement qualifiée et en quantité suffisante ;</li> <li>▪ Impulser, dans le cadre d'une solidarité de destin avec les autres pays de l'Afrique Centrale, une vision d'un enseignement supérieur régional catalyseur de développement, qui servirait d'alternative crédible à la fuite des cerveaux et à la transhumance désordonnée des ressources humaines en quête de formation et de valorisation ;</li> <li>▪ Mettre en cohérence la volonté des pays développés d'instituer avec les pays africains un nouveau type de partenariat, basé sur une convergence d'intérêt sur la réduction de l'immigration ;</li> <li>▪ Renforcer l'intégration régionale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche et contribuer à l'émergence de pôles d'excellence régionaux,</li> </ul>			

Le projet de création des Pôles d'Excellence Technologiques Universitaires (PETU) est une initiative regroupant tous les 11 pays de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) sous l'égide de l'UNESCO avec la BAD comme principal bailleur de fonds. Ce projet a pour objectif général d'accompagner le développement économique des pays de l'Afrique Centrale par le renforcement des capacités de formations technologiques universitaires dans les secteurs prioritaires visés dans les documents communautaires de stratégie économique, afin d'assurer la production, dans des champs disciplinaires technologiques essentiels, d'une élite susceptible de s'impliquer valablement dans les grands chantiers du développement économique et social des pays de la CEEAC.

De façon spécifique, le projet vise à :

<sup>21</sup> Si le donateur est l'Union européenne ou un État membre de l'UE, veuillez spécifier la ligne budgétaire de l'UE ou «FED» ou indiquer le nom de l'État membre.

- Impulser, dans l'ensemble de l'Afrique Centrale le développement industriel et l'innovation, d'une part par une approche innovante de formation de masses critiques de spécialistes de haut niveau dans les domaines à forte valeur ajoutée de la production et de l'échange et d'autre part, par un dispositif crédible de renforcement des capacités endogènes de création d'entreprise et d'appui à l'insertion des diplômés dans la vie professionnelle ;
- Rendre attractif l'investissement privé dans les pays de l'Afrique Subsaharienne (ASS), dans les domaines scientifique et technologique, par la disponibilité d'une main d'œuvre hautement qualifiée et en quantité suffisante ;
- Impulser, dans le cadre d'une solidarité de destin avec les autres pays de l'Afrique Centrale, une vision d'un enseignement supérieur régional catalyseur de développement, qui servirait d'alternative crédible à la fuite des cerveaux et à la transhumance désordonnée des ressources humaines en quête de formation et de valorisation ;
- Mettre en cohérence la volonté des pays développés d'instituer avec les pays africains un nouveau type de partenariat, basé sur une convergence d'intérêt sur la réduction de l'immigration ;
- Renforcer l'intégration régionale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche et contribuer à l'émergence de pôles d'excellence régionaux,

Les PETU visent, entre autres, à (i) stimuler la mobilité de la communauté scientifique à travers la formation dans l'Espace CEEAC de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, (ii) soutenir la culture de la compétitivité et de la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique, et (iii) constituer des pôles de concentration pour les étudiants et les chercheurs.

*Les PETU sont centrés sur les domaines suivants : (i) Agriculture, Elevage, Pêche, Agro-industrie, Biotechnologie ; (ii) Energétique, Génie Electrique, Génie Biomédical Thermique ; Energies renouvelables; (iii) Infrastructures, Mines et Métallurgie ; iv) Pétrole, Gaz et Génie chimique ; v) Forêt-Bois, Eau et Environnement ; vi) Mathématiques appliquées, Mécanique ; vii) Génie informatique, Télécommunications, Technologie de l'Information et de la Communication. Dans la phase préparatoire de ce projet, tous ces champs thématiques ont été répartis en pôles de concentration dans tous les pays de la région. C'est ainsi que l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé a été choisie pour porter le Pôle d'Excellence Technologique Universitaire dans les domaines du Génie informatique, des Télécommunications, et des Technologies de l'Information et de la Communication.*

Avec l'opérationnalisation du projet qui prévue de 2020 à 2024, la région développera une vision commune en matière de formation technologique universitaire, mettra en commun les moyens humains, technologiques et financiers afin de développer la recherche et créer une masse critique de compétences scientifiques et techniques susceptible de s'impliquer dans les chantiers du développement économique national et régionale. Les PETU seront également des zones de concentration des étudiants, des chercheurs et des entreprises favorisant ainsi l'intégration économique régionale.

### 3

## 4 LE DEMANDEUR PRINCIPAL<sup>22</sup>

<b>Numéro d'identification EuropeAid<sup>23</sup></b>	
<b>Nom de l'organisation</b>	Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)

### 4.1. Identité

<b>Coordonnées du demandeur principal pour la présente action</b>	BP 8390 Yaoundé, Cameroun
<b>Numéro de fiche d'entité légale<sup>24</sup></b>	
<b>Abréviation</b>	ENSPY
<b>Numéro d'enregistrement (ou équivalent)</b>	M067918571332F
<b>Date d'enregistrement</b>	30 mars 2021
<b>Lieu d'enregistrement</b>	Yaoundé/Mfoundi
<b>Adresse d'enregistrement officielle</b>	Route Melen , Rue 3383
<b>Pays d'enregistrement<sup>25</sup> / Nationalité<sup>26</sup></b>	Cameroun
<b>Site internet et adresse de courrier électronique de l'organisation</b>	<a href="http://www.polytechnique.cm">www.polytechnique.cm</a> <a href="mailto:retoua@yahoo.fr">retoua@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:tewajules@gmail.com">tewajules@gmail.com</a>
<b>Numéro de téléphone : indicatif du pays + indicatif de la ville + numéro</b>	(+237) 222 224 547 / (+237) 694 322 208
<b>Numéro de fax : indicatif du pays + indicatif de la ville + numéro</b>	

**Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, de numéro de fax et d'adresse électronique doit être notifié par écrit à l'administration contractante. L'administration contractante ne pourra pas être tenue pour responsable au cas où elle ne pourrait entrer en contact avec le demandeur.**

<sup>22</sup> N'oubliez pas d'envoyer les formulaires contenant les données de l'organisation (annexe F) pour le demandeur principal, pour chaque codemandeur et pour chaque entité affiliée en même temps que le formulaire de demande complet.

<sup>23</sup> Ce numéro est attribué aux organisations qui s'enregistrent dans PADOR. Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, veuillez consulter le site internet [https://ec.europa.eu/europeaid/search/site/pador\\_en](https://ec.europa.eu/europeaid/search/site/pador_en)

Il n'est pas nécessaire de fournir ces informations pour les appels dans le cadre desquels la Commission européenne n'est pas l'administration contractante.

<sup>24</sup> Si le demandeur principal a déjà signé un contrat avec la Commission européenne.

<sup>25</sup> Pour les organisations. (S'il ne s'agit pas d'un des pays visés à la section 2.1.1 des lignes directrices à l'intention des demandeurs, veuillez fournir une justification).

<sup>26</sup> Pour les personnes physiques. (S'il ne s'agit pas d'un des pays visés à la section 2.1.1 des lignes directrices à l'intention des demandeurs, veuillez fournir une justification).

## 5 LE(S) CODEMANDEUR(S)

Cette rubrique doit être complétée pour chaque codemandeur au sens de la section 2.1.1 des lignes directrices à l'intention des demandeurs. Vous devez reproduire ce tableau autant de fois que nécessaire pour ajouter des codemandeurs.

	Codemandeur n° 1
<b>Numéro d'identification EuropeAid<sup>27</sup></b>	
<b>Nom de l'organisation</b>	Ecole Nationale supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication
<b>Coordonnées du codemandeur pour la présente action</b>	BP 8950 Yaoundé, Cameroun
<b>Numéro de fiche d'entité légale<sup>28</sup></b>	
<b>Abréviation</b>	SUP'PTIC
<b>Numéro d'enregistrement (ou équivalent)</b>	M039200047278M
<b>Date d'enregistrement</b>	12 février 2019
<b>Lieu d'enregistrement</b>	Yaoundé, Cameroun
<b>Adresse d'enregistrement officielle</b>	Rue Joseph TSOUNGUI AKOA ; 3.733
<b>Pays d'enregistrement<sup>29</sup>/ Nationalité<sup>30</sup></b>	Cameroun
<b>Site internet et adresse de courrier électronique de l'organisation</b>	<a href="http://www.enspt-yaounde.net/">www.enspt-yaounde.net/</a> <a href="mailto:feliwatching@yahoo.fr">feliwatching@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:ahmeddoki@gmail.com">ahmeddoki@gmail.com</a>
<b>Numéro de téléphone : indicatif du pays + indicatif de la ville + numéro</b>	(+237) 222 235 005 / (+237) 677 227 474
<b>Numéro de télécopieur : indicatif du pays + indicatif de la ville + numéro</b>	

<sup>27</sup> Ce numéro est attribué aux organisations qui s'enregistrent dans PADOR. Pour plus de renseignements et pour vous enregistrer, veuillez consulter le site suivant : [https://ec.europa.eu/europeaid/search/site/pador\\_en](https://ec.europa.eu/europeaid/search/site/pador_en). Il n'est pas nécessaire de fournir ces informations pour les appels dans le cadre desquels la Commission européenne n'est pas l'administration contractante.

<sup>28</sup> Si le codemandeur a déjà signé un contrat avec la Commission européenne.

<sup>29</sup> Pour les organisations. (S'il ne s'agit pas d'un des pays visés à la section 2.1.1 des lignes directrices à l'intention des demandeurs, veuillez fournir une justification).

<sup>30</sup> Pour les personnes physiques. (S'il ne s'agit pas d'un des pays visés à la section 2.1.1 des lignes directrices à l'intention des demandeurs, veuillez fournir une justification).

<b>Statut juridique</b>	<b>But lucratif</b> <input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <b>ONG</b> <input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
<b>Nature</b>	<input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Religieuse <input type="checkbox"/> Humanitaire <input type="checkbox"/> Neutre
<b>Votre organisation est-elle liée à une autre entité ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui, la société mère : (veuillez préciser son numéro d'identification EuropeAid :.....) <input type="checkbox"/> Oui, une (des) entité(s) contrôlée(s) <input type="checkbox"/> Oui, une organisation familiale/ une entité de réseau <sup>31</sup> <input checked="" type="checkbox"/> Non, il s'agit d'une entité indépendante
<b>Historique de la coopération avec le demandeur</b>	

**Note importante :** Le présent formulaire de demande doit être accompagné d'un mandat, daté et signé, de chacun des codemandeurs conforme au modèle fourni ci-dessous.

## Mandat (pour le(s) codemandeur(s))

Le codemandeur autorise le demandeur principal **Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé** à soumettre en son nom le présent formulaire de demande et à signer en son nom le contrat type de subvention (annexe G des lignes directrices à l'intention des demandeurs) (ou une convention de contribution, le cas échéant) avec le **Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Ordonnateur National du FED de la République du Cameroun** (« l'administration contractante »). Le codemandeur autorise également le demandeur principal à le représenter pour toutes questions relatives au présent contrat de subvention.

Nous avons lu et approuvé le contenu de la proposition soumise à l'administration contractante. Nous nous engageons à respecter les principes de bonnes pratiques en matière de partenariat.

Nom :	Felix WATCHING
Organisation :	Ecole Nationale supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC)
Fonction :	Directeur de SUP'PTIC de Yaoundé
Signature :	
Date et lieu :	

## 6 DÉCLARATION DU DEMANDEUR PRINCIPAL (DEMANDE COMPLÈTE)

Le demandeur principal, représenté par le soussigné en tant que signataire habilité par le demandeur principal et, dans le cadre du présent appel à propositions, représentant les éventuels codemandeurs et entités affiliées dans l'action proposée, déclare par la présente que :

- le demandeur principal dispose des sources de financement mentionnées à la section 2 des lignes directrices à l'intention des demandeurs ;
- le demandeur principal dispose des capacités financières suffisantes pour réaliser l'action ou le programme de travail proposé ;
- le demandeur principal certifie l'exactitude de son statut juridique et de ceux des codemandeurs et entités affiliées, tels qu'ils ont été communiqués dans les parties 3, 4 et 5 de la présente demande ;
- le demandeur principal, les codemandeurs et les entités affiliées disposent des compétences et qualifications professionnelles spécifiées à la section 2 des lignes directrices à l'intention des demandeurs ;
- le demandeur principal s'engage à respecter les obligations prévues dans la déclaration des entités affiliées qui figure dans le formulaire de demande de subvention et les principes de bonnes pratiques en matière de partenariat ;
- le demandeur principal est directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre de l'action avec les codemandeurs et les entités affiliées et n'agit pas en tant qu'intermédiaire ;
- le demandeur principal, les codemandeurs et les entités affiliées doivent remplir et signer une déclaration sur l'honneur certifiant qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations justifiant leur exclusion de la participation aux procédures d'attribution de marchés publics et de subventions qui sont énumérées à la section 2.6.10.1 du guide pratique (disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/europeaid/prag/document.do>). En outre, le demandeur principal et, le cas échéant, les codemandeurs et les entités affiliées reconnaissent et acceptent que, s'ils participent alors qu'ils se trouvent dans l'une de ces situations, ils peuvent être exclus d'autres procédures conformément au règlement financier en vigueur ;
- le demandeur principal et chaque codemandeur et entité affiliée (le cas échéant) sont en mesure de fournir immédiatement, sur demande, les pièces justificatives mentionnées à la section 2.4 des lignes directrices à l'intention des demandeurs ;
- **le demandeur principal et chaque codemandeur et entité affiliée (le cas échéant) sont éligibles conformément aux critères énoncés aux sections 2.1.1 et 2.1.2 des lignes directrices à l'intention des demandeurs ;**
- s'ils sont recommandés pour l'octroi d'une subvention, le demandeur principal, les codemandeurs et les entités affiliées acceptent les conditions contractuelles fixées dans le contrat type de subvention annexé aux lignes directrices à l'intention des demandeurs (annexe G) (ou dans la convention de contribution, le cas échéant).

Les sources et montants des financements de l'Union qu'il a reçus ou demandés pour l'action ou pour une partie de l'action ou pour son fonctionnement au cours du même exercice, ainsi que tout autre financement qu'il a reçu ou demandé pour la même action sont :

<énumérez les sources et les montants et indiquez leur statut (demandé ou alloué)>

Le demandeur principal est pleinement conscient de son obligation d'informer immédiatement l'administration contractante à laquelle la présente demande est adressée, si la même demande de financement, présentée à d'autres services de la Commission européenne ou des institutions de l'Union européenne, est approuvée par ces derniers après la soumission de la présente demande de subvention.

Nous reconnaissons que, si nous participons alors que nous nous trouvons dans l'une des situations énumérées à la section 2.6.10.1 du guide pratique ou s'il est établi que de fausses déclarations ont été

faites ou que de fausses informations ont été fournies, nous sommes susceptibles d'être exclus de la présente procédure et sommes passibles de sanctions administratives sous forme d'exclusion et de pénalités financières pouvant atteindre 10 % de la valeur totale estimée de la subvention octroyée et que cette information peut être publiée sur le site internet de la Commission, conformément au règlement financier en vigueur. Nous sommes conscients que, pour assurer la protection des intérêts financiers de l'UE, nos données à caractère personnel peuvent être communiquées aux services d'audit interne, au système de détection rapide et d'exclusion, à la Cour des comptes européenne, à l'instance spécialisée en matière d'irrégularités financières ou à l'Office européen de lutte antifraude.

Signé au nom du demandeur principal

<b>Nom</b>	<b>Prof. Remy Magloire ETOUA</b>
<b>Signature</b>	
<b>Fonction</b>	<b>Directeur de l'ENSPY</b>
<b>Date</b>	